

LPO FRANCE

Rapport d'activité 2020



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

5. INTRODUCTION

6. La carte de France de la LPO

7. Le mot du Président

8. Les événements clés de l'année

10. La LPO en chiffres

13. PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

14. Connaissance

16. Conservation

18. Actions juridiques et militantes

20. International et outre-mer

23. DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVATION DES ESPACES

24. Gestion des espaces naturels

26. Expertise

28. Nature de proximité

31. SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES PUBLICS

32. Assistance faune sauvage

34. Bénévolat

35. Éducation et formation

37. Communication et Éditions

39. FONCTIONNEMENT

40. Bilan financier

42. Bilan social

44. Financeurs et partenaires

48. Comité scientifique et technique

49. Gouvernance et organigramme



INTRODUCTION

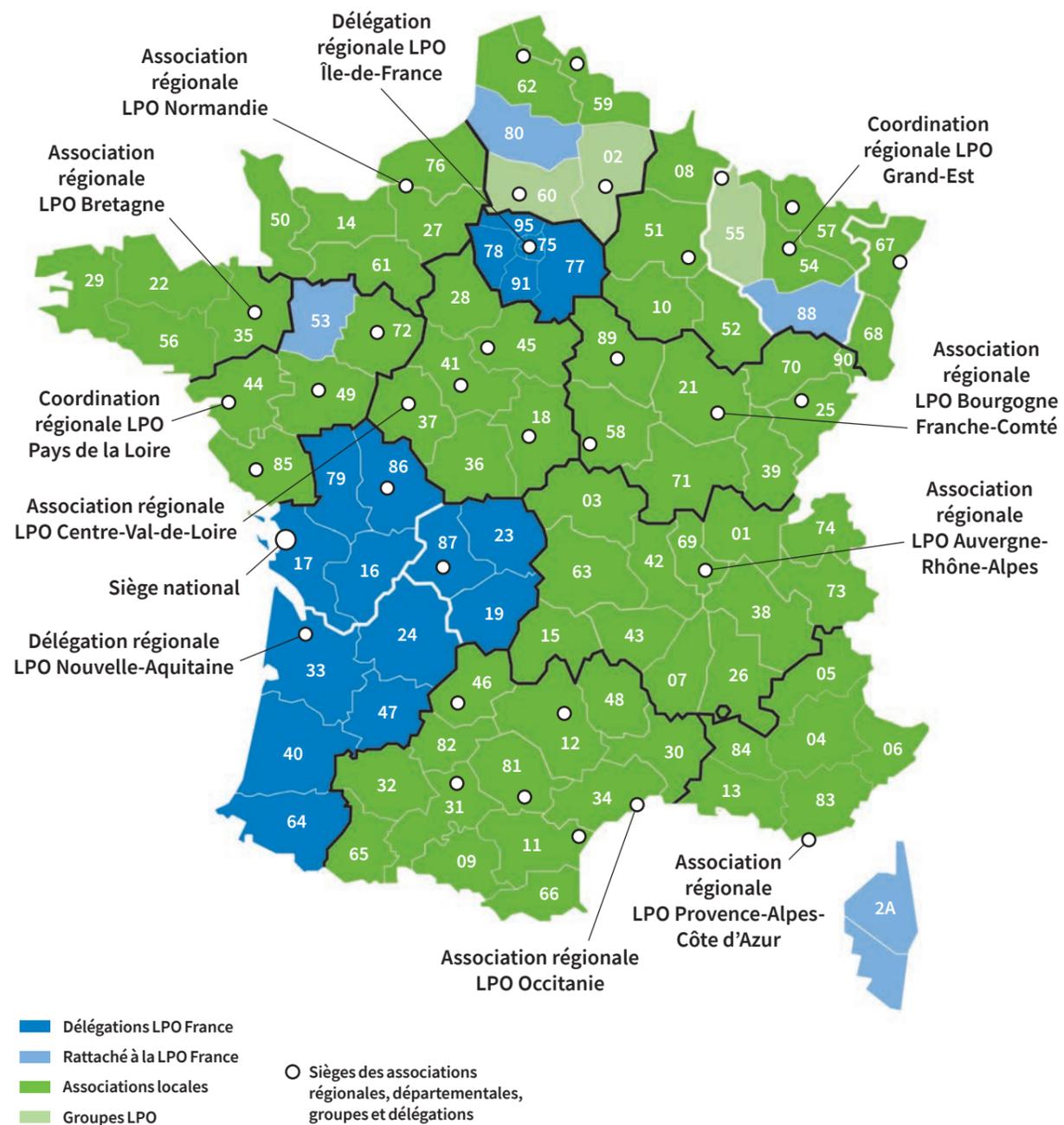
6. La carte de France de la LPO

7. Le mot du Président

8. Les évènements clés de l'année

10. La LPO en chiffres

« La carte de France de la LPO »



« Le mot du président »

2020 restera longtemps dans nos mémoires, associée au nom de la « COVID », synonyme d'une crise sanitaire de grande ampleur qui a frappé et frappe encore la planète Terre, et donne malheureusement raison aux précurseurs que nous sommes. Nous n'avons pourtant pas le goût à nous en réjouir, car si les problèmes apparaissent enfin au grand jour, la mise en œuvre des solutions semble, elle, sans cesse retardée. Avant toute chose, mes pensées vont à tous ceux qui ont souffert, perdu des proches, connu la précarité et subi l'isolement.

Face à ces conditions exceptionnelles, la LPO a su tenir son rôle et faire face à ses responsabilités. Je suis très fier d'avoir vu notre association déployer des trésors d'inventivité pour s'adapter à la situation. Ici en récoltant les masques de nos centres de soins pour la faune sauvage au profit du monde médical. Là en organisant le télétravail et en accompagnant chaque salarié au plus près. Plus tard dans l'année, en permettant au plus grand nombre de se reconnecter avec la nature grâce à l'opération « confinés mais aux aguets ». Par ailleurs je nous revois encore négocier avec les ministres pour obtenir des dérogations permettant de sauver des espèces comme le repérage des nids de busards. Anticiper la sortie du confinement pour protéger la nidification sur les hauts de plages.

La LPO a su s'adapter et s'organiser, avec professionnalisme, dans un magnifique élan de générosité.

Grâce aux soutiens de nos partenaires privés, de l'Etat et des collectivités, nous avons conservé tous les emplois et avons maintenu les salaires à 100 % pour nos professionnels ayant subi le chômage partiel.

Plus encore, notre association n'a pas seulement résisté en attendant une accalmie sans cesse remise à plus tard : elle s'est structurée et a développé les actions de connaissance, protection et sensibilisation partout en France, même si l'activité d'éducation a été l'une des plus impactées.

Je n'oublie pas que 2020 a été la première année pleine de fonctionnement de la LPO AURA et de la LPO Bretagne; qu'elle a vu la maturation des LPO Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Centre Val-de-Loire, créées au 1^{er} janvier 2021.

Même si ça peut paraître paradoxal, les indicateurs de la LPO pour l'année 2020 sont globalement très favorables. Sans doute faut-il y voir la rencontre entre les solutions proposées par la LPO et une demande sociétale croissante. Quelle association de protection de la nature peut s'enorgueillir d'une augmentation de 1 500 adhérents, de 20 % de hausse des dons, de 20 % d'augmentation du chiffre d'affaire de la boutique, d'un millier d'abonnés supplémentaires à l'Oiseau Magazine, et de centaines de milliers de personnes fidélisées sur ses réseaux sociaux ? Nos instances ont maintenu la cadence des réunions. Nous avons découvert la facilité et les limites des réunions en lignes. En 2020, nous avons revu les statuts de la LPO France et commencé le travail de révision du Règlement Intérieur et de la convention qui lie la LPO France à chaque LPO territorialisée. Nous avons fait évoluer le programme des Refuges LPO.

Au tout début de l'année 2020, personne ne pouvait prédire un tel bouleversement de nos habitudes et activités. La LPO n'a pas seulement tenu, elle en ressort renforcée dans ses convictions, sa détermination et son efficacité. Ce grâce à vous tous, salariés, bénévoles, adhérents et sympathisants. Soyez-en vivement remerciés !



A. BOUGRAIN DUBOURG
 Alain Bougrain Dubourg

« Les événements clés de l'année »

1/Confinés, mais aux aguets !
 Durant la première période de confinement, la LPO propose aux Français de recenser les oiseaux depuis leur domicile et de découvrir la nature de proximité.

2/Déconfinement et respect du vivant
 La LPO recommande la plus grande vigilance concernant la faune et la flore qui ont investi certains espaces pendant le confinement.

3/Livre blanc « Pour que vive la nature ! »
 14 ONG, dont la LPO, remettent un livre blanc à la Ministre de l'écologie avec des recommandations sur la prochaine stratégie nationale pour la biodiversité 2021-2030.

4/Pour la stérilisation des chats
 La LPO s'associe à la campagne de sensibilisation nationale pour inciter les propriétaires de chats à faire identifier et stériliser leur animal domestique.

5/Un référendum pour les animaux
 La LPO participe au collectif qui vise à déclencher un référendum d'initiative partagée pour le bien-être animal.

6/Une nature à portée de mains
 La LPO contribue à un projet européen visant à faciliter la découverte de la nature aux personnes sourdes et malentendantes.

7/Mission hérisson
 La LPO lance une opération de sciences participatives pour mieux connaître l'état des populations de hérissons en France.

8/Marée noire à l'île Maurice
 Suite à la marée noire causée par le naufrage du MV Wakashio au large de l'île Maurice, la LPO apporte son soutien aux ONG locales pour secourir la faune sauvage.

9/Non au retour des néonicotinoïdes
 Plusieurs ONG dont la LPO demandent au Ministre de l'Agriculture de ne pas ré-autoriser à titre dérogatoire l'usage de ces insecticides dangereux pour la biodiversité.

10/La LPO obtient la fin de la chasse à la glu
 Le gouvernement suspend pour un an le piégeage des oiseaux à la glu, que la France était seule en Europe à laisser perdurer sous prétexte de « tradition ».

11/Assemblée Générale 2020 de la LPO
 Compte tenu de la situation sanitaire, le Congrès National n'a pas avoir lieu cette année. Seule l'Assemblée Générale s'est tenue à Rochefort en comité restreint.

12/Sursis pour les tourterelles des bois
 Suite à un recours de la LPO, le Conseil d'État suspend la chasse des tourterelles des bois sur tout le territoire français.

13/Pour une relance verte de l'agriculture et de la pêche européenne
 La LPO plaide pour que la Politique Agricole Commune (PAC) et le Fonds Européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) soient réformés par l'UE afin de mieux préserver la biodiversité.

14/Guide biodiversité pour les élus locaux
 La LPO et les Eco Maires, avec le soutien de l'OFB, publient un guide pour aider les élus locaux à élaborer une stratégie, mobiliser des moyens et développer un plan d'action en faveur du vivant.

15/Un jeune gypaète abattu dans les Cévennes
 Dolomie, relâchée cette année dans le cadre du programme LIFE Gypconnect, est retrouvée criblée de plomb dans le Parc National des Cévennes. La LPO porte plainte pour destruction d'espèce protégée.

« La LPO en chiffres »

Les forces vives de la LPO en France

59 000 ADHÉRENTS
(soit une augmentation de 3,5%*)

550 SALARIÉS
(dont 246 LPO France)



8 000 BÉNÉVOLES ACTIFS

51 STRUCTURES LOCALES
(régionales ou départementales)

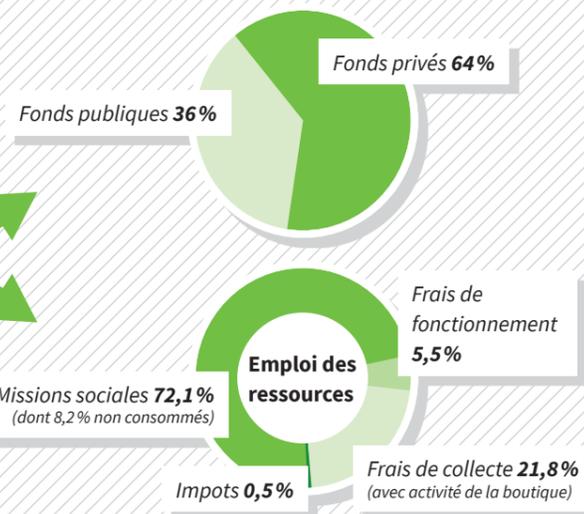
* Par rapport à 2019

Bilan financier de la LPO France



21 M€

C'est le budget de la LPO France



Connaissance et protection des espèces



7 centres de sauvegarde

2 unités mobiles de soins

17 000 animaux accueillis



12 millions de données collectées (+20%*)

50 000 contributeurs actifs (+29%*)

9 000 espèces recensées



5 programmes Européens en cours/11 nationaux



5 partenaires outremer

* Par rapport à 2019

Préservation des espaces naturels



27 réserves naturelles gérées

14 nationales/13 régionales



36 000 Refuges LPO soit 5 000 de plus*

46 000 hectares d'espaces protégés



24 000 ha de milieux naturels gérés

1 800 hectares de propriétés LPO



574 agriculteurs engagés

3 300 aménagements réalisés

* Par rapport à 2019

Sensibilisation et mobilisation citoyenne

168 400 personnes sensibilisées (-66%*)**

8 440 animations engagées (-45%*)**



197 445 fans (+17%*)



36 280 abonnés (+31%*)



30 510 abonnés (+263%*)



13 770 abonnés (+229%*)



23 290 nichoirs vendus



23 500 abonnés à nos revues

* Par rapport à 2019 ** Forte baisse constatée suite à la crise sanitaire



PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

14. Connaissance

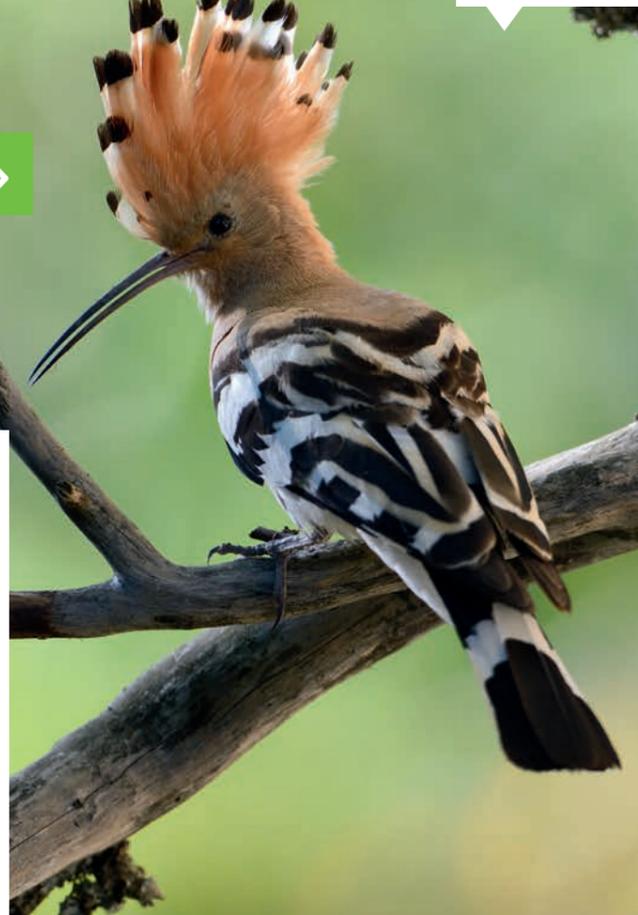
16. Conservation

18. Actions juridiques et militantes

20. International et outre-mer

« Connaissance »

Huppe fasciée
© Fabrice Cahez



Un nouvel atlas « Oiseaux de France »

Presque dix ans après la dernière édition, un nouvel atlas sera disponible dès le mois de mai 2021. Grâce au réseau performant des salariés et des bénévoles de la LPO, mais également de tous ses partenaires, les nombreuses données récoltées sur les 10 dernières années seront compilées et spatialisées (cartographie à l'échelle de la commune).

Ainsi, « Oiseaux de France » (nom de ce projet) s'est structuré tout au long de l'année 2020, à travers un comité d'experts articulé autour de 3 grands chapitres : « Répartition », « Tendances » et « Effectif ».

Ce projet ambitieux permet de valoriser l'ensemble de la connaissance disponible et de mettre en cohérence tous les suivis coordonnés par la LPO. Ainsi, les suivis STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs), les comptages des oiseaux d'eau, les EPOC (Estimation des Populations d'Oiseaux Communs) ou encore les « Carrés Rapace » alimenteront « Oiseaux de France ».

Cette évolution de mise en cohérence des protocoles permettra également de proposer aux nombreux bénévoles LPO de nouvelles techniques de collectes des données de terrain en métropole, mais également dans les Territoires d'outre-mer. Déployé sur la période 2021 à 2024, « Oiseaux de France » évoluera vers une version dématérialisée (site web) accessible gratuitement à toutes et tous.

La mise en place de ce programme permettra de porter la connaissance auprès de la puissance publique, afin d'orienter les politiques de préservation des oiseaux à l'échelle régionale, nationale mais également européenne.

Séminaire Migration

La LPO France a organisé, du 24 au 28 novembre 2020, un colloque en ligne dédié à l'avifaune migratrice et divisé en 3 sessions. La session « Méthodologie & perspectives » a permis au public de découvrir les diverses méthodes de télémétrie, de suivis acoustiques ou encore l'enjeu que représentent les sciences participatives. La session « Evolution » a présenté les mécanismes, les origines et les impacts du comportement migratoire sur l'évolution des espèces. Enfin, la session « Conservation » a exploré la relation entre migration et protection de l'environnement. Les trois plénières et quinze conférences, diffusées en direct à la fois sur Zoom et Facebook, ont réuni jusqu'à 1 000 personnes en simultané, pour un total de plusieurs milliers de « spectateurs », qui ont largement plébiscité l'événement.

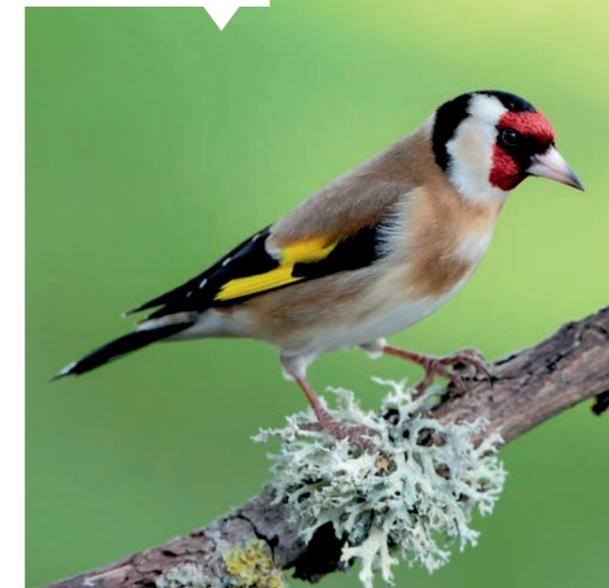
2020, une année pleine de piquants...

Le Hérisson d'Europe a été mis à l'honneur en 2020. L'occasion d'affiner les connaissances sur cette espèce mal connue et de les partager avec le plus grand nombre. Les services de la LPO et son réseau ont été ainsi mobilisés pour mener à bien différents projets, et une communication régulière sur ce petit mammifère a été réalisée tout au long de l'année. Pour faciliter l'accueil du hérisson dans votre jardin, un guide gratuit a été mis à la disposition des membres. Le développement d'une nouvelle enquête de sciences participatives : la Mission Hérisson a été lancée à la mi-juillet (avec l'appui de Mosaic). Elle invite les participants à poser durant cinq nuits un tunnel à empreintes équipé d'encre végétale pour détecter la présence (et l'absence) de cette espèce. Près de 900 participants ont déjà installé ce dispositif dans leur jardin ou dans un coin de nature. En suivant la fréquentation de ces tunnels durant plusieurs années, la LPO espère pouvoir connaître plus précisément l'état de santé de cette espèce et obtenir des données pour pouvoir agir plus efficacement en faveur de sa protection. Rendez-vous dans quelques années... Et merci à toutes les personnes impliquées qui ont contribué à sa réussite.

Faune-France : observer utile !

Après quatre ans d'existence, Faune-France s'est imposé comme le premier portail associatif français de sciences participatives dédié à la faune. La démarche nationale est désormais relayée par des associations locales dans 93% des départements français. Malgré la crise sanitaire, jamais autant d'observateurs n'ont collecté autant de données ! Mieux, la qualité des informations transmises ne cesse de croître, grâce à l'engagement de la communauté naturaliste et l'implication d'un réseau de plus de 1 000 validateurs experts. De fait, tous les indicateurs de l'année 2020 sont au vert : données collectées : 12 millions (+20% par rapport à 2019) ; listes complètes transmises : 198 341 (+92%) ; temps de prospection estimé : 1,6 million d'heures, soit l'équivalent de 1 030 postes à temps plein (+23%) ; temps de validation des données : 38 044 h (+43%) ; visiteurs du portail Faune-France : 158 821 (+24%) ; contributeurs actifs : 50 334 (+29%) ; nouveaux inscrits : 36 866 (+193%).

Chardonneret élégant
© Alain Boullah



Les enquêtes et suivis en 2020

Depuis 2018, la LPO et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) de Paris collaborent à l'animation et la promotion des protocoles de suivi des oiseaux communs. Ces suivis alimentent plusieurs indicateurs officiels de l'état de santé des oiseaux en France. L'année 2020 a commencé avec le second passage du SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs). La participation a été similaire aux années précédentes, avec 304 observateurs venant de 68 départements. Au total, ce sont 194 espèces observées pour ce suivi. Mi-janvier s'est aussi tenu le comptage Wetlands. Plus de 1 500 observateurs se sont répartis sur 497 sites pour recenser 2 856 879 d'oiseaux d'eau. Le printemps 2020 a été bousculé par les conditions sanitaires, si bien que le STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) a été amputé des premiers passages. Malgré tout, 450 observateurs ont effectué la seconde visite sur leurs points d'écoute, permettant ainsi de collecter des informations sur 676 carrés dans 77 départements et ont recensé 250 espèces. Le deuxième confinement est arrivé juste avant la saison 2020-2021 du SHOC. Heureusement, le MNHN a pu mettre en place un système de dérogations permettant à 350 observateurs de réaliser ce suivi. La LPO et le MNHN ont également rédigé un bilan des trente dernières années (sortie en mai 2021), destiné à faire le point sur le sujet, et valoriser les connaissances acquises.

« Conservation »

Animer et mettre en œuvre les Plans nationaux d'actions (PNA)

L'événement majeur de 2020 est l'extinction de la population française de pie-grièche à poitrine rose survenue après un long déclin.



Balbuzard pêcheur
© Fabrice Cahez

Espèce	Effectifs (couples)	Évolution des effectifs depuis 10 ans
Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i>	89 (2020)	↗
Vautour moine <i>Aegypius monachus</i>	48 (2020)	↗
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i>	+ de 2616 (2020)	↗
Gypaète barbu <i>Gypaetus barbatus</i>	69 (2020)	↗
Faucon crécerellette <i>Falco naumanni</i>	565 (2020)	↗
Balbuzard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i>	101 (2020)	↗
Pygargue à queue blanche <i>Haliaeetus leucocephalus</i>	3 (2020)	↗
Milan royal <i>Milvus milvus</i>	2 700 (2008)	→
Outarde canepetière <i>Tetrax tetrax</i>	2 429 - 2 478 (2016)	↘
Butor étoilé <i>Botaurus stellaris</i>	274 - 289 (2012)	↘
Râle des genêts <i>Crex crex</i>	205 - 227 (2020)	↘
Pie-grièche grise <i>Lanius excubitor</i>	552 - 1 275 (2009)	↘
Pie-grièche méridionale <i>Lanius meridionalis</i>	550 - 1 150 (2009 - 2013)	↘
Pie-grièche à tête rousse <i>Lanius senator</i>	4 000 - 6 000 (2009 - 2012)	↘
Pie-grièche à poitrine rose <i>Lanius minor</i>	0 (2020)	EXTINCTION

• Le PNA Gypaète barbu

Les pilotes d'ULM s'engagent

Le gypaète barbu est une espèce menacée et protégée en France. Sa reproduction reste fragile. Les survols d'aéronefs motorisés sont l'un des principaux facteurs de dérangement. En 2020, une convention a été signée entre la Fédération Française d'ULM, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la LPO, Asters-CEN74 et le Parc naturel régional de Corse. Une page Internet permet aux pilotes d'ULM de prendre en compte les Zones de Sensibilité Majeures (ZSM) dans leur trajectoire de vol.

• Un PNA pour les aigles pêcheurs

Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche

L'année 2020 en chiffres : 115 couples de Balbuzards pêcheur et 132 jeunes à l'envol, succès reproducteur de 1,8 sur le continent et 0,6 en Corse, 21 couples sur des pylônes électriques dans 4 régions différentes et 1 réintroduction en cours en Aquitaine (SMGMN). 3 couples de pygargues à queue blanche, 5 jeunes à l'envol et 1 cahier technique rédigé.

• Deux PNA approuvés

Faucon crécerellette et Vautour moine

Ces deux PNA ont été présentés au CNPN et validés en décembre 2020. Ils sont établis pour une période de 10 ans (2021 - 2030).

L'outil LIFE, un enjeu prioritaire pour la conservation

La LPO coordonne ou participe à 7 projets LIFE : le LIFE Biodiv'OM, le LIFE Gypconnect, le LIFE Vison d'Europe, le LIFE Aigle de Bonelli, le LIFE Nature'adapt, le LIFE baie de l'Aiguillon et le LIFE Milan royal.

• LIFE Biodiv'OM

Le projet LIFE Biodiv'OM, coordonné par la LPO, continue à se déployer dans les Outre-mer français

A Mayotte, le GEPOMAY a restauré deux prairies humides sur lesquelles se nourrit le Crabier blanc. A Saint-Martin, l'AGRNSM a effectué deux pêches scientifiques afin de mieux comprendre la reproduction du Mérou de Nassau et du Mérou géant. A La Réunion, 155 bénévoles se sont mobilisés aux côtés de la SEOR pour dératiser l'habitat du Tuit-tuit. En Guyane, le GEPOG a rédigé le premier Plan Régional de Lutte contre le niaouli, réalisé des tests de lutte contre cette espèce pour préserver les savanes, et réalisé des enquêtes auprès des pêcheurs pour en apprendre davantage sur le Mérou géant. En Martinique, le PNRM a réalisé des animations et débuté des échanges concernant le corridor écologique pour sauver le Moqueur gorge blanche.

• LIFE Vison

Le programme LIFE Vison se poursuit avec succès

Six visons d'Europe ont été équipés d'un émetteur de radiopistage. Les données recueillies permettent de connaître la taille de leurs domaines vitaux et de caractériser les gîtes diurnes utilisés pour leur repos. 2020 a aussi vu la réalisation de plusieurs projets de protection des habitats favorables à l'espèce.



Chevêche d'Athéna
© Christian Aussaguel

La vie des réseaux espèces

La vie des réseaux a été impactée par le confinement en limitant les suivis de terrain et en supprimant les rencontres annuelles. Mais les actions de conservation ont pu se mettre en place.

• Chouette chevêche en Ile-de-France Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

Ce projet, financé par le Conseil régional d'Île-de-France et le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), permet d'accompagner les agriculteurs dans la mise en place de mesures favorables à la biodiversité et à la Chevêche d'Athéna. Prévu sur 2015 - 2019, il a été prolongé en 2020. Ce projet a permis à 30 agriculteurs de s'engager à nos côtés sur 82 communes du 78 et 95.

• Un nouveau PNA

Vautour moine (2021-2030)

Ce PNA a été élaboré par la LPO (antenne Grands Causses) et ses partenaires. Réintroduit en France depuis 1996, cette espèce reste menacée. Le nouveau plan validé par le CNPN sera animé par la LPO sous la coordination de la DREAL Occitanie. Il prévoit de : poursuivre et terminer les lâchers dans le Verdon ; suivre les populations françaises de Vautours moines ; évaluer la viabilité de la population de l'espèce et ses modalités de dispersion ; prévenir les risques et réduire les facteurs de mortalité ; maintenir et/ou améliorer la qualité et la quiétude des habitats de reproduction ; rendre accessible et diversifier la ressource alimentaire sur les sites de reproduction et les corridors de dispersion.

« Actions juridiques et militantes »

En 2020 malgré la fermeture des tribunaux, la LPO a engagé 82 actions juridiques : 45 contentieux pénaux et 37 contentieux administratifs.

Pénal

Les atteintes aux rapaces ont constitué la majorité des procédures : tir, empoisonnement d'espèces emblématiques (Aigle de Bonelli, Gypaète, Aigle royal, Vautour fauve, Milan royal).

Une affaire de trafic massif d'une dizaine de milliers de passereaux pour la consommation dans les Landes a également fait l'objet d'un jugement définitif.

En contentieux administratif

Sur les espèces protégées, début 2020, la LPO a attaqué 15 arrêtés préfectoraux visant le tir des grands cormorans en eaux libres. Pour les recours 2017/2018, 3 sur 5 ont été gagnés. Au printemps 2020, la LPO a aussi engagé deux recours contre le tir de milliers de choucas dans les Côtes d'Armor et dans le Finistère au nom des dégâts agricoles importants.

Plaidoyer

La LPO a contribué à la mobilisation du public contre des projets de textes qui constituaient des régressions environnementales (prolongation de la chasse au sanglier en mars et en juin, gestion adaptative de 4 espèces en déclin, piégeage non sélectif, abattage des bouquetins, chasse en bateaux à moteur à St-Pierre-et-Miquelon, dérogation à l'interdiction d'usage des néonicotinoïdes...).



Alouette des champs
© Fabrice Cahez

Sur l'éolien

Dans le Sud-Ouest, la concentration en parcs éoliens dans des zones de forte sensibilité environnementale est inquiétante.

Des recours gracieux et/ou contentieux ont été déposés contre des parcs éoliens en fonctionnement ou en projet : Parc de Montfrech (12), Parcs éoliens d'Assac (81), Parc éolien de La Baume (12), Projets de parc éolien de Bandiat-Tardoire (16) et d'Arnac-sur-Dourdou (81), et 3 en Corse (Olimi-Cappella et Calenzana).

Sur le dossier chasse

La LPO a déposé 4 recours en annulation des arrêtés ministériels autorisant la chasse des alouettes aux pantres et matoles dans le Sud-Ouest.

Sur la ressource en eau

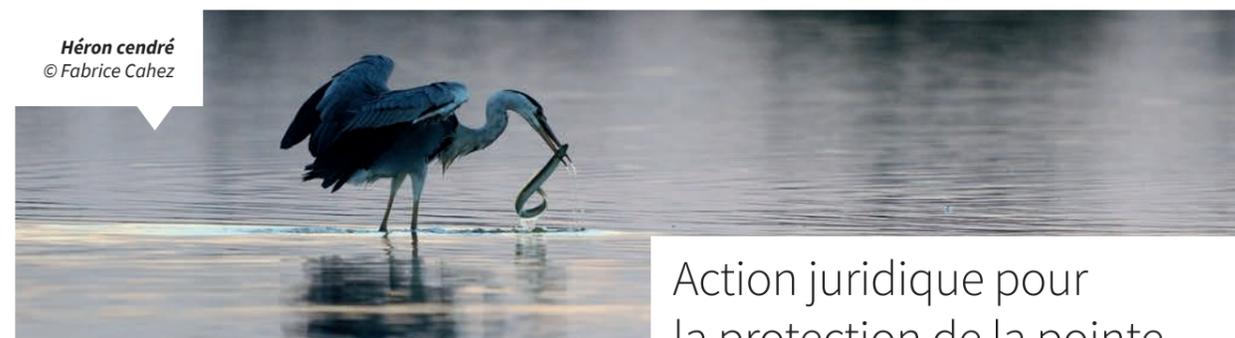
Sur le volet protection de l'eau et lutte contre l'agriculture intensive, la LPO s'est jointe au recours de plusieurs associations locales contre un arrêté permettant la construction et l'exploitation de 16 réserves de substitutions sur le bassin de la Sèvre-Niortaise - Marais poitevin (17, 79, 86). Trois recours déposés en 2017 et 2018 contre les autorisations uniques pluriannuelles de prélèvement d'eau délivrées aux irrigants des bassins Charente aval, Charente amont et Boutonne ont été gagnés mais font l'objet d'un appel du Ministère de la Transition écologique et solidaire et de l'Organisme Unique de Gestion Collective de l'eau de Saintonge.

Urbanisme

Suite à un recours gracieux rejeté, l'ADIV-Environnement (Association de Défense des Intérêts des Vernoliens) et la LPO Ile-de-France ont déposé un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles pour s'opposer au déclassement d'une zone classée naturelle importante pour les oiseaux, dans le cadre d'un projet de construction de 450 logements et d'une marina à Verneuil-sur-Seine (78).

Outre-mer

Avec l'ASPAS et l'AFSA, la LPO a obtenu la suspension et l'annulation des arrêtés 2019 du préfet de la Guadeloupe autorisant la chasse de 4 500 Grives à pieds jaunes et de 1 500 Pigeons à couronne blanche, deux espèces en liste rouge de l'UICN.



Héron cendré
© Fabrice Cahez

Un Service civique « juridique » à la LPO Ile-de-France

Axel Barbaud réalise son Service civique à la LPO Ile-de-France. Sa mission se décline en divers travaux d'appuis, notamment : réaliser une grille d'analyse relative aux enquêtes publiques qui sont susceptibles d'intéresser la délégation. Le but est de simplifier la participation des citoyens aux enquêtes publiques afin d'éclairer les décisions de l'administration locale ; assurer une veille juridique pour surveiller les décisions prises par les préfetures d'Ile-de-France. Ces décisions peuvent toucher aux intérêts défendus par la LPO.

Au niveau européen

Dans la continuité de la plainte déposée par la LPO auprès de l'UE pour dénoncer les abus de la chasse française au regard du droit communautaire, la Commission européenne a rendu plusieurs avis motivés qui vont inévitablement conduire la France devant la Cour de justice européenne : en juillet 2020, elle a mis en demeure la France pour avoir autorisé des méthodes de capture de plusieurs oiseaux (grives, pigeons, alouettes) avec des méthodes non sélectives (colles, gluaux et filets) et autorisé la chasse des oies grises pendant la migration vers les sites de reproduction (après le 31 janvier). Et en décembre 2020, elle poursuit la France pour ne pas avoir protégé la Tourterelle des bois.

Dans une autre plainte inter-associative de 2019 où la LPO est associée, la Commission a mis en demeure la France de mettre fin aux prises accessoires et importantes de marsouins et dauphins par les navires de pêche.

Action juridique pour la protection de la pointe de Verneuil-sur-Seine (78)

La commune de Verneuil-sur-Seine (78) a modifié son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de permettre l'édification de 450 logements et d'une marina en bord de Seine, entre les étangs de la Grosse Pierre et du Gallardon. Le passage du PLU au PLUi (intercommunal) a modifié cette zone naturelle pour la réduire à de simples bandes entre les zones constructibles.

Sa localisation lui confère un rôle important pour la circulation des oiseaux. L'ADIV-Environnement (Association de Défense des Intérêts des Vernoliens) et la LPO Ile-de-France se sont opposées à ce déclassement. Elles ont décidé de déposer un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles, contre la délibération approuvant le PLUi et contre le rejet de notre recours gracieux.

Tuit-tuit
© Jaime Martinez

« International et outre-mer »



Les avancées du LIFE Biodiv'OM

Le projet européen LIFE Biodiv'OM, coordonné par la LPO depuis 2018, est déployé dans les Outre-mer français :

A Mayotte, le Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux de Mayotte (GEPOMAY) a équipé en fin d'année deux Crabiers blancs de balises Argos/GPS, une première au niveau mondial après avoir équipé 6 individus de GPS/UHF en fin 2019.

A Saint-Martin, l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin (AGRNSM) a effectué deux pêches scientifiques afin de récolter des larves de poissons et de mieux comprendre le recrutement larvaire du Mérou de Nassau et du Mérou géant. L'association a également déposé des nurseries artificielles appelées Bbohuts permettant aux poissons de s'alimenter et se protéger des prédateurs.

A La Réunion, la Société d'Etudes Ornithologiques de La

Réunion (SEOR) et le Parc National de La Réunion (PNRun) ont réalisé le suivi de la reproduction de l'espèce et de nombreuses études pour améliorer les connaissances sur la génétique et la survie du Tuit-tuit.

En Guyane, le Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux de Guyane (GEOG) a rédigé la première Stratégie Nationale de Lutte contre l'*Acacia mangium* et mis en culture des plantes locales dans l'objectif de remplacer cette espèce exotique envahissante largement utilisée sur le territoire.

Le GEOG a aussi effectué des missions de surveillance afin de contrôler si les embarcations respectaient les réglementations imposées pour la pêche au Mérou géant. En Martinique, le Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM) a rédigé un Plan de gestion concerté en faveur du Moqueur gorge blanche.



Mayotte
© Florent Bignon

Le Réseau Outre-mer de la LPO

Initié en 2018 entre la LPO et cinq associations de protection de la biodiversité, ce réseau a pour objectif d'apporter un soutien au niveau juridique, technique, administratif et communicationnel à ces structures, représentantes de la LPO dans leurs territoires respectifs : le GEPOG en Guyane, la SEOR à la Réunion, le GEPOMAY à Mayotte, le Carouge en Martinique et Amazona en Guadeloupe.

Ainsi en 2020, la LPO a publié des articles dans ses magazines, partagé leurs offres d'emplois sur le site internet et échangé avec les partenaires sur des projets à venir de valorisation de données de l'avifaune en Outre-mer au sein d'Atlas ou de plateforme en ligne.

Etude sur les services écosystémiques à La Réunion

En août 2020, la LPO et la SEOR, représentant officiel de la LPO à la Réunion, ont débuté une étude sur les services écosystémiques financée par l'OFB et le Ministère de la transition écologique à travers la plateforme d'Evaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (Efese).

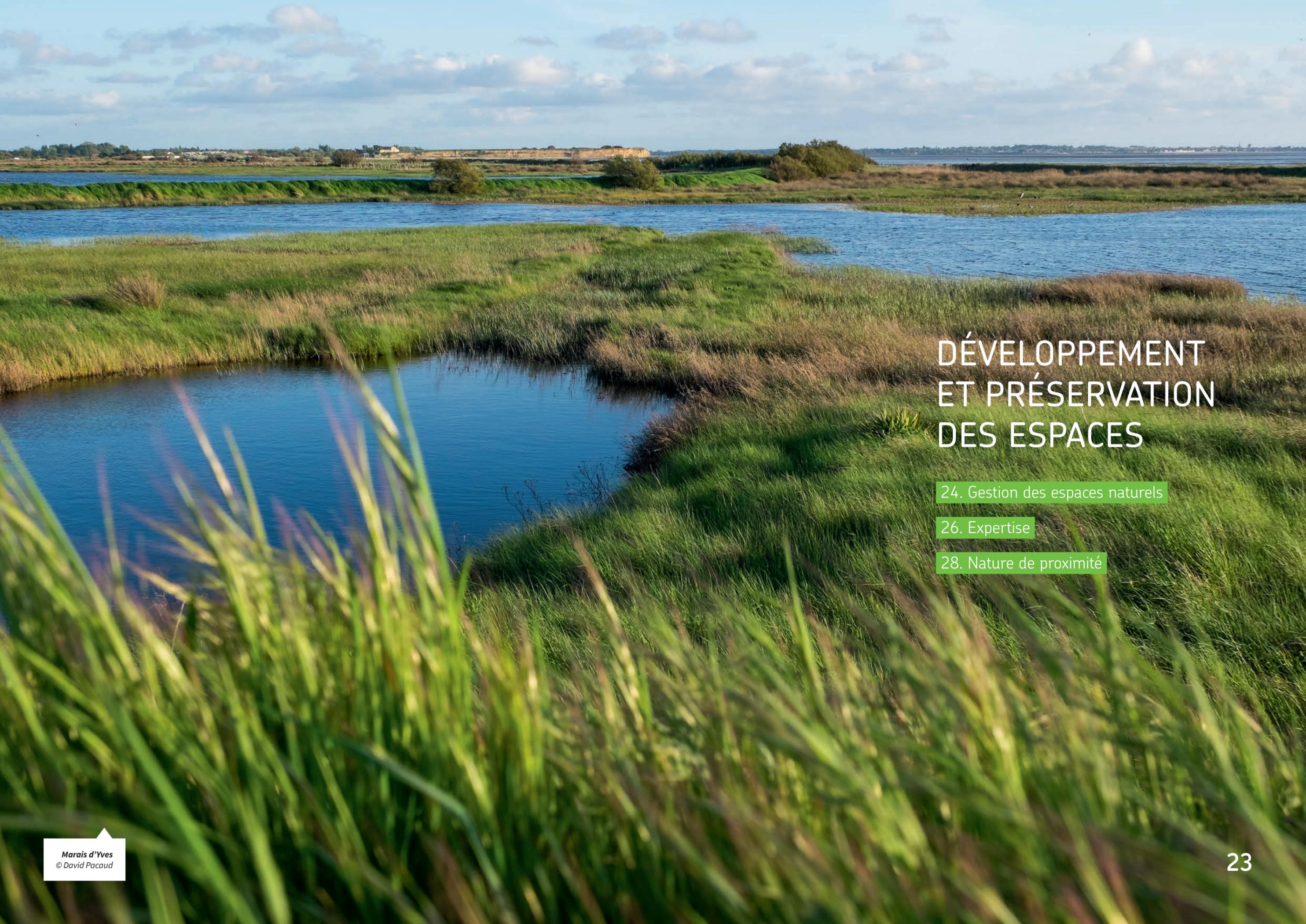
Cette étude vise à démontrer les bénéfices fournis par la Caverne Bateau, un ancien tunnel de lave abritant des colonies de salanganes des Mascareignes, un oiseau menacé sur l'île. A travers les résultats de cette étude, la LPO et la SEOR espèrent pouvoir accentuer la gestion du site en faveur de l'espèce et promouvoir la méthode TESSA, un outil efficace et simple pour mettre en avant les bénéfices que la nature procure à l'Homme.

Les actualités du CEPF

Dans le cadre de son rôle au sein de l'équipe de mise en œuvre régionale pour le Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes Critiques (CEPF) dans le hotspot méditerranéen, la LPO continue à soutenir les porteurs de projets issus de la société civile pour la conservation des zones-clés pour la biodiversité en Afrique du nord, plus spécifiquement au Maroc, en Tunisie et en Libye. La zone d'intervention du projet s'est agrandie en novembre 2020 avec l'adoption du Profil d'écosystème par l'Algérie.

Plusieurs appels à petites (5 000 à 20 000 dollars) et grandes (20 000 à 250 000 dollars) subventions ont rythmé l'année, portant sur des thèmes variés : conservation des plantes, de la biodiversité dulçaquicole et des zones côtières, et maintien de pratiques traditionnelles durables.

A ce jour, la LPO coordonne la mise en œuvre et le suivi de 18 grandes subventions et 14 petites subventions correspondant à un montant total de 2 990 002 dollars engagés pour la conservation de la biodiversité en Afrique du Nord. En 2020, le CEPF a procédé à l'évaluation à mi-parcours des investissements dans le bassin méditerranéen qui a montré un avancement important dans la mise en œuvre des orientations stratégiques avec l'allocation de 70% du budget global du portefeuille pour le bassin méditerranéen au 1er Juin 2020. Grâce aux efforts fournis à l'amélioration des connaissances sur les plantes, une nouvelle espèce pour la science a été découverte en Tunisie, le *Limonium steppicum*.



DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVATION DES ESPACES

24. Gestion des espaces naturels

26. Expertise

28. Nature de proximité



La Réserve naturelle de Moëze-Oléron à l'heure du réchauffement climatique

31 décembre 2020 : il se crée une petite brèche... 200 ml ! 80 ha de polder sur 210 « maritimisés », voilà une des réalités des effets du réchauffement global... La mer monte ! La LPO, mandatée par le Conservatoire de littoral, dans le cadre du programme européen « Life Adapto », a scénarisé les possibles « glissements » vers l'amont de la biodiversité. 1 000 ha ont été étudiés sur la base des simulations du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) 2030/2050.

Les visons d'Europe trouvent refuge dans les propriétés de la LPO : un investissement gagnant pour la sauvegarde de cette espèce menacée

Le travail de gestion et de restauration réalisé par les équipes de la LPO depuis de nombreuses années sur les terrains acquis par l'association, permet aujourd'hui d'héberger la plus forte densité de Vison d'Europe, espèce en « danger critique d'extinction ». Pour renforcer cette préservation, la LPO a acheté 8 ha de prairies humides et de roselières dans le marais de Fouras, ce qui porte à 108 ha la surface en propriété LPO sur ce site, et 280 ha en marais Charentais.

Natura 2000 : les Chaumes de Séchebec renaissent de leurs cendres

Abandonné comme l'élevage ovin itinérant au début du XX^e siècle, grignoté par les cultures céréalières, transformé en site d'entraînement militaire, brûlé par un incendie, ce site de pelouses calcaires vient de retrouver ses pâturages et ses moutons grâce à la LPO, aux partenaires locaux, et à 15 ans d'efforts de restauration Natura 2000. Sans oublier la réapparition de la petite centaurée maritime, directement liée aux travaux de restauration.

Les réserves naturelles à la recherche du pélobate cultripède

Un suivi simultané de plusieurs populations de l'amphibien Pélobate cultripède a pu être réalisé sur les Réserves naturelles nationales de la Casse de la Belle Henriette, du Marais d'Yves et de Moëze-Oléron. Plus 900 individus ont été marqués à l'aide de transpondeurs. Ce suivi individualisé permettra de mieux comprendre l'évolution des effectifs de cette espèce et leur répartition. Les pélobates sont directement soumis aux phénomènes d'élévation du niveau marin et de l'intensification des tempêtes hivernales. Ce suivi permettra d'apporter des éléments précieux pour leur préservation.

Lancement de la restauration des prairies dans la Réserve naturelle du marais de Müllembourg

La fin de la culture intensive de pommes de terre permet d'envisager la restauration des parcelles très dégradées et récemment acquises par le Conservatoire de littoral. Ce travail de renaturation (restauration de prairies, création de mares, adoucissement des rives du réseau d'eau salée, suppression des espèces végétales invasives...) pourrait annoncer le retour des odonates des eaux saumâtres (18 espèces reproductrices sur la réserve !), des amphibiens et plus généralement de la biodiversité.

Des travaux d'aménagement pour la Réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré

Après plusieurs décennies d'élargissement, le fossé principal de la RNN ne répondait plus à ses fonctions biologiques et hydrauliques. Des travaux de recalibrage du fossé ont été réalisés en 2020. Le reprofilage des berges en pentes douces offrira très rapidement une diversité d'habitats et l'installation de nombreuses espèces.

Un double anniversaire pour la nature sur l'île de Ré

En 2020, la Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges fêtait ses 40 ans et la Maison du Fier ses 20 ans. Que de chemin parcouru en quatre décennies ! Afin de retracer l'histoire de la Réserve, un ouvrage intitulé « 40 ans d'actions pour la nature sur l'île de Ré, retour sur une aventure humaine collective » a été publié, et un programme spécifique d'activités a été proposé tout au long de l'année. Rendez-vous pour les 50 ans !



Une nouvelle espèce de plante pour la Réserve naturelle du marais d'Yves

Comme tous les 5 ans, le suivi botanique des plantes patrimoniales a été réalisé par l'équipe de la Réserve naturelle et un botaniste de la LPO.

Des plantes rares au niveau national, mais abondantes dans la réserve, ont été comptabilisées par milliers : *Anacamptis palustris* et *Schenkia spicata*. Il y a aussi quelques jolies surprises, comme ces hybrides d'orchidées *Anacamptis palustris* x *Anacamptis fragrans* et *Anacamptis palustris* x *Anacamptis pyramidalis* qui concernent quelques individus.

L'instant le plus fort de ce suivi 2020 fut la découverte de *Medicago marina* (luzerne marine), une espèce rare sur les dunes du littoral atlantique. Une nouvelle espèce donc pour la réserve !

Gestion et suivi de La Renouée du Japon sur la RNR du Bassin de la Bièvre

La Renouée du Japon, espèce exotique envahissante, est présente sur 3 emplacements de la RNR du Bassin de la Bièvre (en co-gestion LPO Ile-de-France et SIAAP). Depuis 2014, un protocole de gestion vise, au mieux à l'éradiquer, ou au moins à la contenir. Il consiste à arracher les pieds de renouée (sans les poser au sol), 7 à 8 fois entre les mois de mai et octobre en exportant et en détruisant les pieds arrachés. Cette technique épuise progressivement la plante et permet à la végétation indigène de reprendre le dessus. Le suivi des placettes depuis 2015 fait ressortir l'efficacité de cette technique.

« Expertise »

L'expertise naturaliste

• Nouvelle-Aquitaine

Programme Mulettes

La LPO a participé en 2020 à un programme sur les Mulettes (ou Moules d'eau douce) de Nouvelle-Aquitaine. Coordonné par FNE Nouvelle-Aquitaine, il a pour objectifs l'amélioration des connaissances, la formation et la sensibilisation sur ce groupe méconnu et en forte régression, pour une meilleure prise en compte de ces espèces dans les restaurations de continuités écologiques des cours d'eau. Des prospections dédiées ont été menées sur plusieurs tronçons de cours d'eau et des formations ont été programmées à destination des bénévoles et des professionnels (OFB, Fédérations de pêches, Syndicats de rivière, animateurs N2000...). Une plaquette grand public doit être publiée et une nouvelle phase est prévue en 2021.

• Nouvelle-Aquitaine

Vertigo de la Directive Habitats

La LPO assure la coordination d'un programme d'actualisation et d'amélioration des connaissances sur deux espèces de Gastéropodes d'intérêt communautaire, le Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*) et le Vertigo étroit (*Vertigo angustior*). En partenariat avec la Société Limousine d'Etude des Mollusques (SLEM) et le bureau d'études ELIOMYS, ces deux espèces seront recherchées sur 24 sites Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine, jusqu'en fin 2021. En 2020, la LPO a prospecté plusieurs sites du bassin de la Charente. Les informations obtenues permettront aux animateurs des sites de mieux prendre en compte ces espèces dans les DOCOBs et dans le cadre des travaux de restauration en milieux humides.

• Nouvelle-Aquitaine

Suivi de l'impact du brise-fougères sur les Landes de Cadeuil

La LPO, en tant que structure animatrice du site N2000 et expert sur la flore et les habitats, ainsi que le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, ont mis en place en 2020 une nouvelle phase de suivi de l'impact du brise-fougères (rouleau tiré par un cheval permettant de lutter contre la fougère-aigle, qui envahit les landes) sur une parcelle gérée par le CEN-NA. Un premier suivi réalisé entre 2012 et 2016 avait incité les parties prenantes à réitérer cette opération sur un pas de temps plus long afin de contrecarrer l'étouffement de la lande sèche à bruyères (habitat d'intérêt communautaire) par cette espèce sociale. Le protocole de suivi, validé par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, a été mis en place en 2020 et doit être poursuivi sur au moins 5 années, en parallèle des opérations de brise-fougère qui auront lieu deux fois par an.

• Nouvelle-Aquitaine

Protégeons nos roselières !

Les roselières accueillent un cortège faunistique riche et remarquable dont beaucoup d'espèces sont menacées telles que la Locustelle luscinoïde ou la Rousserolle turdoïde. Dans ce contexte, la LPO a lancé un programme de conservation des roselières de Charente-Maritime, financé par l'Agence de l'eau Adour Garonne, l'Union Européenne et le département de la Charente-Maritime visant à identifier les roselières les plus prioritaires du département, à proposer des actions de sauvegarde ciblées et à créer un observatoire des roselières, outil d'alerte et d'évaluation.

• Natura 2000

Les marouettes des étangs du Bassin de Gouzon

Le bassin de Gouzon et ses étangs, en Creuse, constituent une zone Natura 2000 remarquable pour les oiseaux d'eau, intégrant la réserve naturelle nationale de l'étang des Landes. Le conseil départemental y porte une étude sur les zones humides dans un contexte de sécheresses répétées. En 2020, il a missionné la LPO Limousin pour inventorier les marouettes (ponctuée nicheuse, Baillon présente en 2018), enjeux de conservation majeurs du site. Les inventaires reposent sur l'utilisation de pièges à son la nuit, complétés par des points d'écoute.

• Île-de-France

Programme Golf pour la biodiversité

Le Golf de Saint-Germain souhaite obtenir sa labellisation argent dans le cadre du Programme Golf pour la Biodiversité. A cette fin, un protocole IQE (Indice de Qualité Ecologique) doit être effectué et la LPO Île-de-France a été choisie pour mener cette mission en 2020. Plusieurs jours de terrains ont été effectués de mars à septembre afin de réaliser des inventaires faunistique et floristique. Un rapport a été rédigé intégrant ces résultats ainsi que les méthodes de gestion employées afin de rendre une évaluation de l'état écologique du site.

• Charente-Maritime

Golf et biodiversité

Le Golf de la Prée localisé sur la commune de Marsilly est le second site de Charente-Maritime à s'engager dans le programme « Golf pour la biodiversité ». En 2020, la LPO a réalisé le diagnostic écologique IQE pour l'obtention du label argent. D'une superficie de 55 ha, le golf représente un petit îlot de biodiversité le long des falaises du littoral charentais. Il abrite des habitats et des espèces animales et végétales patrimoniales comme le Fumeterre à petites fleurs. Le gestionnaire du golf s'est engagé à réaliser les actions préconisées par la LPO pour améliorer la qualité des habitats et l'accueil de la faune et de la flore sauvages.



Assainissement des eaux pluviales © LPO

Assainissement des eaux pluviales et biodiversité

Depuis 2019, la LPO accompagne la SABOM (Société d'Assainissement de Bordeaux Métropole) pour la prise en compte de la biodiversité sur des bassins de rétention des crues sur la Métropole de Bordeaux. Ces sites visant à collecter, stocker et dépolluer les eaux pluviales tout en évitant les inondations sont en gestion écologique : fauche tardive, pas de pesticides, préservation de zones refuges. Des suivis annuels sont menés sur la faune et la flore, selon des protocoles standardisés (points d'écoute, transects...) pour certains groupes comme les oiseaux et les papillons, afin de suivre de façon précise l'évolution de la biodiversité selon la gestion mise en place.

En 2020, ce sont 166 espèces animales et 393 plantes qui ont pu être recensées sur les 7 sites suivis par la LPO, dont certaines présentent un intérêt patrimonial important comme l'Agrion de Mercure, l'Azuré du Serpolet ou encore l'Ail rose. Ces bassins constituent également un site d'hivernage important pour la Bécassine des marais sur la Métropole de Bordeaux. Des préconisations de gestion sont soumises à la SABOM en fonction des découvertes et des résultats des suivis, pour tenter de concilier les contraintes liées à l'exploitation des bassins et le cycle de vie des espèces qui y trouvent un refuge favorable, au sein d'un contexte fortement urbanisé.



Rougegorge familier
© Fabrice Cahez

« Nature de proximité »

Le programme Refuges LPO

Le programme Refuges LPO, créé en 1921, propose aux particuliers, établissements, collectivités et entreprises, d'agir concrètement en faveur de la biodiversité. En 2020, l'équipe Refuges LPO France a communiqué autour de 15 conseils, sous forme de gestes concrets pour cohabiter avec la faune et la flore sauvages au jardin. Les 3 livrets destinés aux Refuges Particuliers ont été mis à jour ainsi que les outils pédagogiques dédiés aux Refuges Etablissements. Nouveautés en 2020, tous les Refuges LPO reçoivent désormais par mail une lettre d'information mensuelle exclusive « L'écho Refuges LPO », dans laquelle ils découvriront conseils et cas pratiques. La rubrique Refuges dans l'Oiseau MAG a également été élargie et rénovée. L'ensemble de la communauté des Refuges a été appelée à participer à l'enquête Hérisson de la LPO pour laquelle un guide « Aider et accueillir le Hérisson d'Europe » a été diffusé.

36 126

C'est le nombre de Refuges LPO en 2020 dont 32 541 Refuges LPO particuliers (31 545 jardins et 996 balcons).

4 608

C'est le nombre de nouveaux Refuges LPO enregistrés en 2020.

• Démarche RSE Un Refuge LPO à la Banque de France de Poitiers

La Banque de France au travers sa démarche RSE a consulté son personnel autour de grandes questions sociétales. L'implication de plusieurs salariés Poitevins a permis d'envisager une partie des actions en faveur de la biodiversité du site administratif de Poitiers Hauts-Montgorges : inventaires participatifs, ateliers nichoirs, retour d'une flore spontanée sauvage, préservation des haies, plantation d'arbres fruitiers, installation d'abris naturels et de passages pour la faune, et inauguration du Refuge.

• Partenariat Les sites de l'ADEME deviennent Refuges LPO

2020 aura été l'année de la création des Refuges LPO sur les 3 sites de l'ADEME : Montrouge (92), Angers (49), Sophia-Antipolis (06)... Un inventaire initial a été réalisé, suivi de conseils et de préconisations de gestion. L'inauguration du Refuge francilien de l'ADEME, en présence d'Allain Bougrain Dubourg, a eu lieu fin septembre. Masqués mais ravis de ce partenariat !

Nature en Ville

Dans le cadre du programme Nature en ville, la LPO accompagne les professionnels de l'aménagement urbain vers des pratiques visant une meilleure intégration de la biodiversité dans les projets. En 2020, le programme Nature en ville de la LPO France a mis l'accent sur les alternatives possibles à l'une des causes principales de l'effondrement de la biodiversité : l'urbanisation des sols naturels. Le Guide pratique de l' élu local, publié fin septembre vise à accompagner les élus municipaux et intercommunaux dans la réalisation de leurs projets de territoire en faveur de la biodiversité au travers d'un recueil par thématiques d'expériences déjà mises en place par des équipes municipales.

• Rencontres U2B

Bilan des rencontres 2020

La 23^{ème} rencontre, Sols vivants et densité, a rassemblé, en mars, 90 personnes à la Maison des Acteurs du Paris Durable. Christine Jean, membre du CA de la LPO France, a introduit la journée et présenté la nécessité de faire évoluer la séquence ERC. La LPO AuRA a détaillé dans la journée les résultats intermédiaires de l'étude Hérisson menée par la LPO Drôme.

Les trois autres rencontres du Club se sont tenues en visioconférences. Lors de la rencontre Reprise de chantiers en juin, Nathalie Machon, chercheuse au Muséum, a précisé en quoi préserver la biodiversité en ville est un enjeu pour la santé. La note de proposition de la LPO sur l'objectif Zéro Artificialisation nette a été présentée. En septembre, le 25^{ème} Club - Gestion écologique et projets participatifs fut l'occasion de lancer le Club U2B AuRA, présenté par Jean-Marc Taupiac, directeur de la DT Isère. Gilles Clément a ensuite présenté ses travaux sur le Jardin en mouvement puis M. Landreau, élu de Pessac, témoigné de l'implication citoyenne à Pessac par le programme Refuges aux côtés de la LPO Aquitaine. Enfin, la 26^{ème} rencontre, Eco-matériaux, rénovation et espèces du bâti, a notamment permis d'apprécier le travail réalisé par la LPO PACA à Toulon pour la prise en compte des martinets dans les projets de rénovation.



Demi-deuil
© Jean-Jacques Carlier

• Biodiversité et bâti Accompagner la prise en compte de la biodiversité

Grand Poitiers finance la LPO pour l'aider à la prise en compte de la biodiversité du bâti public. La réfection du Logis XV^{ème} à Jazeneuil en est une belle illustration. L'accompagnement LPO de l'architecte a permis de ménager des accès aux Hirondelles rustiques et aux chauves-souris en présence d'échafaudages conséquents. Elle a aussi mené à la création, par les compagnons maçons, de 9 gîtes pour Martinets noirs afin d'aboutir à un projet à « biodiversité positive ».

La société Immoprom a fait appel à la LPO Aquitaine pour prendre en compte la biodiversité en amont dans le projet de construction de la résidence de tourisme sur la commune de Lège-Cap-Ferret. Le bâtiment comprend une diversité d'espaces pour accueillir plusieurs typologies végétales sur les toitures et les abords du bâtiment : patio, terrasses et jardins. L'architecture du bâtiment est étudiée pour intégrer des cavités pour les oiseaux, les chiroptères et les insectes.

La LPO IdF et Eiffage ont renouvelé la convention pluriannuelle de suivi et conseil sur la biodiversité pendant le chantier de l'EcoQuartier La Vallée sur l'ancien site de l'école centrale à Châtenay-Malabry (92). En 2020, le suivi du chantier a abouti sur des préconisations pour limiter les impacts du chantier : déplacement de la faune (conocéphale gracieux notamment), maintien des arbres sur le site, détections des cavités piège. Une journée de sensibilisation des ouvriers compagnons sur la biodiversité et les gestes à adopter a également été réalisée.



SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES PUBLICS

32. Assistance faune sauvage

34. Bénévolat

35. Éducation et formation

37. Communication et Éditions



Loutre en soins
© LPO Aquitaine

« Assistance
faune sauvage »

Une mission de conseil au service du public

Nombreuses ont été les sollicitations du public concernant les problématiques de cohabitation entre les Hommes et la faune sauvage : des milliers de conseils ont ainsi été délivrés sur plus de 140 thématiques. Parmi elles, les questions concernant le ramassage des jeunes animaux et la découverte d'animaux blessés sont les plus fréquentes.

Plus de 100 personnes formées

Afin d'améliorer la diffusion des connaissances, des bons gestes et des solutions de cohabitation, la LPO France a proposé des formations à destination des bénévoles et des salariés sur le nourrissage et les maladies aux mangeoires, le ramassage des jeunes animaux et le chat domestique. Pour la première fois, des volontaires en service civique, de Charente-Maritime, extérieurs à la LPO, ont également été formés.

32,62%

Ce taux représente le « top 3 » des espèces accueillies (Hérisson d'Europe, Martinet noir et Moineau domestique) sur la totalité des accueils.

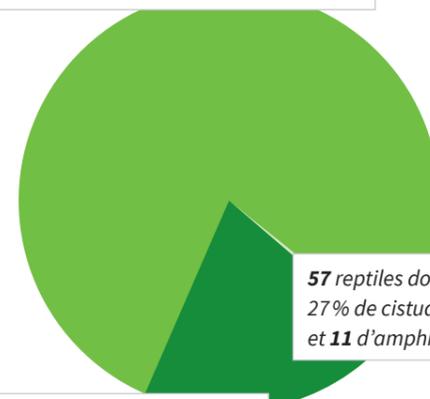
Faits marquants en 2020

Fermés entre mi-mars et mi-mai en raison du premier confinement, les 7 centres de sauvegarde LPO ont accueilli plus de 16 000 animaux soit 5,78 % d'animaux en moins qu'en 2019. Plus de 60 oiseaux ont été accueillis au centre de sauvegarde de l'île Grande, mazoutés par le « Tanio », échoué depuis 40 ans sur la côte bretonne. Grâce à l'engagement des équipes de salariés, volontaires et bénévoles, 52,4 % des animaux soignés ont pu être relâchés dans leur milieu naturel.

Les principales causes d'accueil en centres de sauvegarde LPO

47 % des animaux recueillis sont des jeunes, dont plus de 33 % n'étaient pas blessés et auraient donc pu rester auprès de leurs parents, 14,3 % suite à une prédation et la plupart du temps par un animal domestique (chats, chiens), 9,8 % suite à une collision (vitres ou autres équipements humains), 6,2 % suite à un choc avec un véhicule, 4,4 % suite à du piégeage intentionnel ou non (pris dans des structures humaines, dans une cavité, dans une cheminée...), 3,2 % sont accueillis suite à des activités humaines (dérangement, destruction d'habitat, plombés...), 2 % à cause des aléas climatiques et principalement les canicules.

12 747 oiseaux dont 32 % de passereaux, 21 % d'hirondelles et de martinets, 16 % de rapaces et 9 % d'oiseaux marins et d'eau



57 reptiles dont
27 % de cistudes
et 11 d'amphibiens

3 237 mammifères dont 70 % de
hérissons et 11 % de chiroptères

Animaux reçus dans les centres de sauvegarde LPO en 2020

16 052

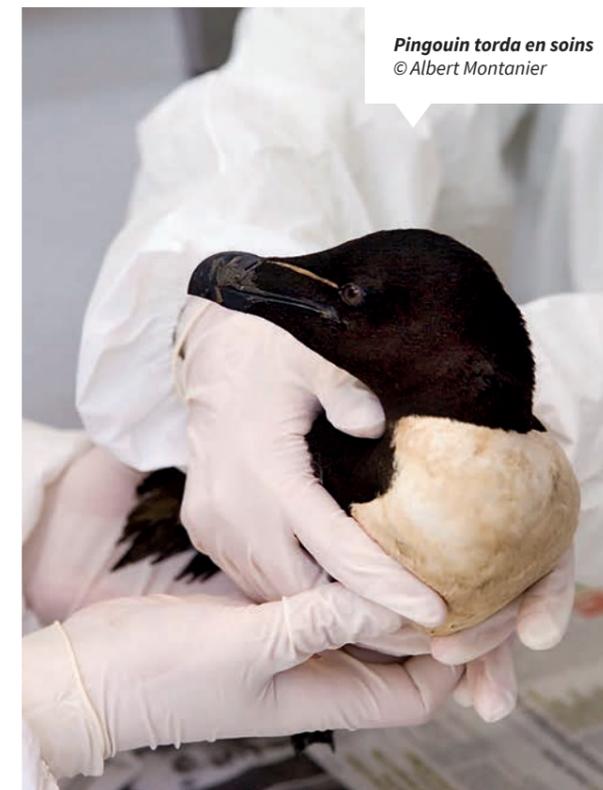
C'est le nombre d'animaux accueillis en 2020 et 25 000 cas de détresse ou de médiation ont été traités par les centres LPO.

Et le hérisson dans tout cela ?

C'est l'espèce la plus accueillie en centre de sauvegarde (14,2 % des entrées). 60 % sont des jeunes dont 17 % ne nécessitaient pas d'être ramassés.

Les équipes des centres LPO et des pôles médiation poursuivent leur accompagnement auprès du grand public pour le sensibiliser aux causes de détresse de cette espèce. Malgré le nombre total d'accueils de plus en plus important, les chiffres nous montrent que le ramassage non nécessaire des jeunes (jeunes en émancipation) a diminué et donc, que le remplacement est de plus en plus pratiqué. Cette cause a baissé de 10 %.

Le hérisson reste néanmoins de plus en plus présent en centres de sauvegarde. Fin 2020, 238 sont encore en soins. Plus de 5 % des accueils font suite à une prédation dont, à 56 %, par un animal domestique identifié, très prioritairement le chien.



Pingouin torda en soins
© Albert Montanier

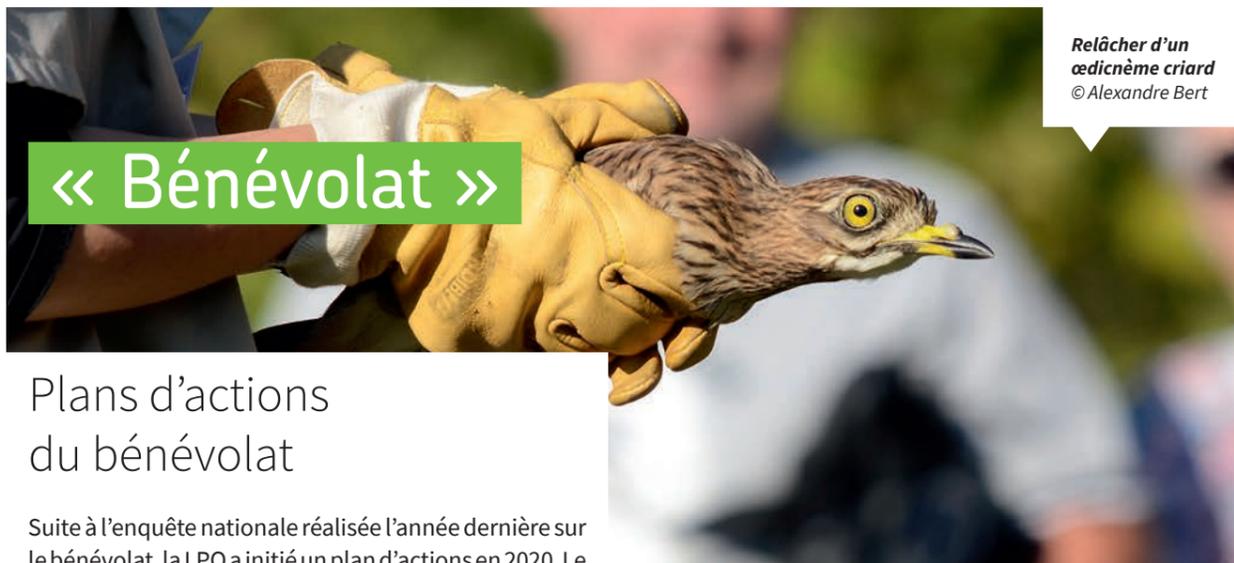
Zoom sur...

Le centre de sauvegarde de l'île Grande : la rénovation du centre a débuté, avec le soutien financier de la fondation Engie et de la fondation Lemarchand. 879 animaux sauvages dont 64 oiseaux mazoutés ont été accueillis. Plus de 4 150 appels ont été reçus et gérés par l'équipe (326 h au téléphone).

Le centre de sauvegarde de la LPO Aquitaine : 4 073 animaux sauvages ont été accueillis et 6 900 appels ont été reçus et gérés par l'équipe.

Le Réseau FSED DT IDF

La thématique de la faune sauvage en détresse représente la première cause d'appels reçus en Ile-de-France. Ces appels concernent principalement le ramassage des jeunes et les animaux blessés/affaiblis. En 2020, cette thématique a représenté 69 % des appels avec près de 402 appels reçus en juin. Pour développer le programme faune sauvage en détresse en Ile-de-France, les objectifs sont de dynamiser le réseau des bénévoles transporteurs, de mettre en place un réseau durable de vétérinaires-relais et d'améliorer les outils de gestion et de communication du programme.



Relâcher d'un
oedicnème criard
© Alexandre Bert

« Bénévolat »

Plans d'actions du bénévolat

Suite à l'enquête nationale réalisée l'année dernière sur le bénévolat, la LPO a initié un plan d'actions en 2020. Le recrutement de nouveaux bénévoles et la valorisation du bénévolat sont au cœur de cette nouvelle stratégie. Grâce à l'investissement de nouveaux espaces de diffusion, comme des plateformes d'engagements solidaires DIFFUZ ou WENABI, la mise en valeur des actions des bénévoles dans les outils de communication (réseaux sociaux, newsletters, actualités sur le site internet...), la création d'une charte d'engagement et la valorisation du bénévolat dans les comptes, la LPO confirme sa place de véritable acteur du bénévolat en France. La LPO s'est donc inscrite naturellement dans les réseaux nationaux du bénévolat en France, comme France Bénévolat, afin de se faire connaître parmi ces institutions. C'est d'ailleurs 1232 nouveaux bénévoles qui se sont inscrits en 2020 sur notre site internet LPO.

L'enquête Moineau domestique

Depuis 2013, au printemps, une cinquantaine de bénévoles comptent les moineaux présents dans la capitale. Cette enquête a été initiée afin d'étudier l'évolution de la population de moineaux dans Paris. Les résultats ont montré une diminution de 73% des effectifs parisiens entre 2003 et 2016 mais aussi que le moineau préfère le bâti pour se loger avec une présence de végétation basse aux alentours. L'étude continue avec en plus un suivi des colonies afin d'évaluer le nombre de couples, de jeunes, les conditions pour qu'une colonie se porte bien et ainsi pouvoir faire les bonnes préconisations d'aménagement auprès des partenaires.

Les groupes jeunes LPO se structurent !

En 2020, le réseau LPO compte 18 groupes jeunes qui ont continué à se structurer tout au long de l'année. Malgré les difficultés pour se rencontrer, ils ont fait preuve d'innovation pour dynamiser et motiver leurs équipes notamment sur les réseaux sociaux, ou plateformes numériques. Des soirées vidéos, des rencontres en ligne, des atlas de la biodiversité maison, des Kahoot, Blind-test etc. ont permis de maintenir cet élan et d'accueillir d'autres jeunes à la découverte de la vie associative à la LPO ! Le recrutement est en effet au cœur de nos préoccupations avec la prise en compte de la mobilité des jeunes, d'où l'importance d'un maillage territorial fort.

La rencontre nationale des jeunes de la LPO prévue en juillet n'a pas eu lieu avec la crise sanitaire. Pour autant 14 groupes jeunes (22 participants) ont pu se retrouver en ligne pour échanger sur leurs problématiques actuelles, leurs projets à venir et leurs outils de communication respectifs. Cette rencontre a permis de mutualiser leurs pratiques et de faire connaissance avec les groupes jeunes nouvellement créés. Elle a confirmé par ailleurs leurs engagements citoyens, mais aussi leurs investissements dans le réseau pour la LPO. Malgré un contexte particulièrement difficile pour les jeunes et pour le bénévolat avec la crise sanitaire, ces bénévoles ont continué à s'ancre au niveau territorial pour s'engager avec dynamisme et créativité en lien avec les associations locales LPO.



« Éducation et formation »

Vers plus d'implication bénévole dans nos activités d'EEDD

L'année 2020 a vu se rassembler le réseau national des animateurs nature au côté des bénévoles et chargés de vie associative de la LPO à l'occasion du séminaire « Implication bénévole dans l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) » qui s'est tenu en décembre dernier. Organisée en visioconférence durant 2 jours avec plus de 100 personnes, cette édition 2020 aura permis de donner la parole aux bénévoles très investis dans l'EEDD et cela a ouvert la voie à une meilleure prise en compte de leur investissement dans les futurs projets du réseau.

• Natura 2000 Conservation et éducation vont de pair

La Vienne compte une quinzaine de sites Natura 2000 dont 8 sont animés par la LPO. Les actions de préservation de la nature menées avec les acteurs socio-économiques s'accompagnent d'un volet pédagogique. Avec les scolaires, il s'agit de découvrir le patrimoine naturel, mesurer l'impact des activités humaines et comprendre l'importance des services rendus par la biodiversité. Chaque programme mené se conclut par la remise d'un carnet de terrain et d'un temps de restitution avec parents, élus et agriculteurs.

• PIRIBUS Voyage au cœur des Pyrénées

72 m² de découvertes sensorielles, ludiques et numériques dédiées aux Pyrénées dans un musée itinérant ! Depuis son vernissage en Catalogne et après 24 étapes en France, Andorre et Espagne, ce sont 34 000 visiteurs qui ont découvert la diversité et l'unicité de ce massif autour des 4 pôles du parcours muséographique : Roches, Paysages, Nature, Humains. Entre sciences naturelles et sciences humaines, PIRIBUS a été conçu par le réseau transfrontalier Education Pyrénées Vivantes que coordonne la LPO depuis 23 ans.

• Projet national Drôle d'oiseaux !

2020 a permis à la LPO de travailler sur le projet intergénérationnel « Drôles d'oiseaux ! ». Né de la rencontre entre une animatrice nature de la LPO Pas-de-Calais et un médecin coordinateur en EHPAD, ce projet met en lien une association, des écoles et des EHPAD d'un même territoire pour la création de Refuges LPO. Un kit pédagogique et une formation dédiée ont été finalisés et contribueront au déploiement national du projet en 2021.

Sortie nature
© Laila Revardeau

Formation

2020 fut l'année du 1^{er} bilan pédagogique et financier de l'activité formation de la LPO France (réalisé sur l'activité 2019). Ce travail dresse pour la 1^{ère} fois, de manière transversale, le contour de notre activité formation externe, en présentiel, sur une année pleine. En tant qu'organisme de formation, la LPO France a formé 164 stagiaires sur l'année soit 3291 heures de formation. D'une durée moyenne de 3 jours ces formations s'organisent en 4 grandes thématiques : Naturaliste, Nature en ville, Faune sauvage en détresse et Gestion d'espaces naturels.

• Île-de-France

Cours du soir

Depuis 2019 la LPO-IDF a développé une nouvelle offre de formation sous forme de cours du soir tout au long de l'année. Malgré les contraintes sanitaires, les franciliens ont été nombreux à répondre présents : une classe de 28 élèves en niveau 1 et 16 en niveau 2. Des cours théoriques ont été assurés à distance ainsi qu'une offre de soirées quizz en visio-conférence. Quelques sorties terrain ont pu être effectuées en groupes réduits et masqués.

• Mooc Ornitho

Un engouement certain

2 ans après son lancement, l'engouement des amateurs d'ornithologie pour la formation en ligne se confirme. En 2020, 1 200 personnes se sont inscrites à l'un des 5 packs que propose le MOOC, soit plus de 2 400 inscrits depuis son lancement fin 2018. Des démarches qualité sont en cours et devraient permettre de perfectionner l'outil et de le rendre encore plus accessible dans les années à venir.

• Aquitaine

Formation « abeilles sauvages »

Depuis 2014, la LPO Aquitaine propose une formation sur l'identification des abeilles sauvages. Le formateur, David Genoud, expert sur ce taxon depuis plus de 30 ans permet chaque année à des professionnels et des amateurs de découvrir le monde fabuleux mais complexe de ces abeilles pas comme les autres. En septembre 2020, 7 participants ont pu suivre cette session de formation qui a eu lieu au Domaine de Certes à Audenge.



Chouette de Tengmalm
© David Allemand

L'été à vol d'oiseau : déconfinez nature avec la LPO !

Dans un contexte sanitaire très particulier la LPO a choisi de lancer sa campagne estivale 2020 de manière inédite. L'opération nationale « L'été à vol d'oiseau » a invité le public à la découverte de la biodiversité de proximité.

Des vidéos réalisées par 14 associations locales, une centaine d'évènements Facebook, un kit produits boutique « spécial été », un visuel dédié et une campagne sur les réseaux sociaux qui a touché plus de 350 000 personnes ont constitué le cœur de cette initiative.

Séjours nature

• Partenariat

Renouvellement pour 3 ans avec Escursia !

Fin 2019, Escursia a manifesté sa volonté de poursuivre le partenariat engagé avec la LPO depuis 2013, en nous accompagnant sur les questions d'accessibilité et de développement des territoires.

La crise sanitaire a largement impacté le programme des séjours. Sur les 27 séjours prévus, 12 ont pu avoir lieu et 107 personnes sont parties. Les autres séjours ont été annulés ou reportés en 2021.

• Aquitaine

Séjour à Iraty

La LPO Aquitaine a proposé en 2020 un séjour durant l'automne au Pays basque, à Iraty, où 10 voyageurs ont pu déceler tous les secrets de ce petit recoin basque. Balades, observations des oiseaux, rencontres avec les acteurs locaux, dégustation de produits typiques ont rythmé ce séjour.

« Communication et Éditions »

Communication

Contraints à plus d'humilité dans leur rapport à la nature, les Français ont semblé redécouvrir le chant des oiseaux à la faveur d'un printemps sédentaire. Le service communication de la LPO s'est employé à leur proposer quotidiennement des activités en lien avec la biodiversité pendant toute la première période de confinement, en particulier par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Avec plus de 22 000 participants et 1 500 000 oiseaux observés, notre opération de recensement de l'avifaune des jardins « Confinés mais aux aguets » a révélé un profond intérêt pour le vivant de proximité. La thématique annuelle autour de la protection du hérisson a également rassemblé des milliers de personnes tandis que notre campagne « l'été à vol d'oiseau » a permis à de nombreux Français de retrouver la nature au cours de la trêve estivale en compagnie de nos guides naturalistes. Dans la continuité de notre plainte déposée en 2019 contre la France auprès de la Commission Européenne pour son non-respect de la Directive Oiseaux, plusieurs succès importants sont aussi venus éclairer cette année difficile. Ainsi, grâce à une forte mobilisation de nos sympathisants, la pratique cruelle du piégeage à la glu a été suspendue et des oiseaux menacés comme le Courlis cendré ou la Tourterelle des bois ne sont plus chassés.

La LPO s'est impliquée sur d'autres dossiers cruciaux à l'échelle européenne, et a notamment milité pour une agriculture et une pêche durables au cours des négociations de la Politique Agricole Commune et du Fonds Européen pour les affaires maritimes et la pêche. En France, la LPO a poursuivi sa lutte contre les abus de la chasse, le braconnage, les pesticides, l'artificialisation des milieux naturels, ainsi que ses actions en faveur de la conservation d'espèces et d'habitats menacés, la préservation des populations d'ours et de loups, la biodiversité d'Outremer, l'éducation à l'environnement et la sensibilisation du grand public, etc.



Mésange bleue
© Jean-Jacques Carlier

Editions

Le service Editions réalise la plus grande partie des productions de la LPO France et est divisé en deux secteurs : les revues et les documents imprimés pour les différents services et pôles (par exemple : LPO Infos, courriers aux membres et sympathisants, chartes graphiques, lettres d'informations, plaquettes de présentation des programmes scientifiques, brochures, dépliants, posters, appels à dons, catalogues de la Boutique LPO, panneaux d'information et de signalétique...)

S'appuyant sur une équipe de cinq personnes, il apporte également conseils et support à l'ensemble du réseau des Associations locales LPO.

Le nombre d'abonnés à nos revues a continué de progresser en 2020 (+3,56% pour L'OISEAU MAG, +1,46% pour L'OISEAU MAG Junior et +1,42% pour Ornithos), en corollaire de l'accroissement du nombre d'adhérents.

Atlas IDF

Dix ans après celui consacré à Paris intra-muros (Les oiseaux urbains - Un Atlas urbain Corif/Delachaux et Niestlé 2010) le champ d'études de notre nouvel atlas s'est bien agrandi ! L'Atlas des Oiseaux nicheurs du Grand Paris couvre 814 km² contre 87 km² pour le précédent. Le Grand Paris couvre les quatre départements centraux de l'Île-de-France (Paris et les départements de la petite couronne : Seine Saint-Denis, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine) ainsi que quelques communes supplémentaires.



FONCTIONNEMENT

40. Bilan financier

42. Bilan social

44. Financeurs et partenaires

48. Comité scientifique et technique

49. Gouvernance et organigramme

« Bilan financier »

2020, des comptes à l'équilibre malgré la crise

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de Covid-19 dont l'ampleur est sans précédent, générant des impacts économiques et sociaux qui ont concerné la plupart des organisations. Dans ce contexte incertain, la LPO est parvenue à équilibrer ses comptes grâce à une gestion rigoureuse de son activité et au soutien de ses nombreux sympathisants et financeurs.

Après avoir enregistré un exercice déficitaire en 2018 (-492 k€), la LPO avait renoué avec un résultat positif en 2019 avec un excédent de +163 k€. L'année 2020 se termine par un léger excédent de 21 065 € qui peut être qualifié d'équilibre puisqu'il ne représente que 0,1% du budget.

La présentation des comptes 2020 répond désormais aux exigences du nouveau plan comptable appliqué aux associations. La comparaison de ces comptes ne peut donc se faire qu'avec l'exercice 2019 dont les données ont été formatées dans ce nouveau modèle (ce qui n'est pas le cas pour les exercices antérieurs).

Des comptes certifiés pour une gestion transparente

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2020 ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux Comptes de la LPO, Monsieur Arnaud Bernard, du Cabinet SLG Expertise. Au regard des règles et principes comptables français, la certification atteste que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la LPO France à la fin de l'exercice. Elle atteste également de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association.

Les chiffres présentés sont ceux de la LPO France ; les associations locales LPO, entités juridiquement indépendantes, établissent leurs propres comptes.

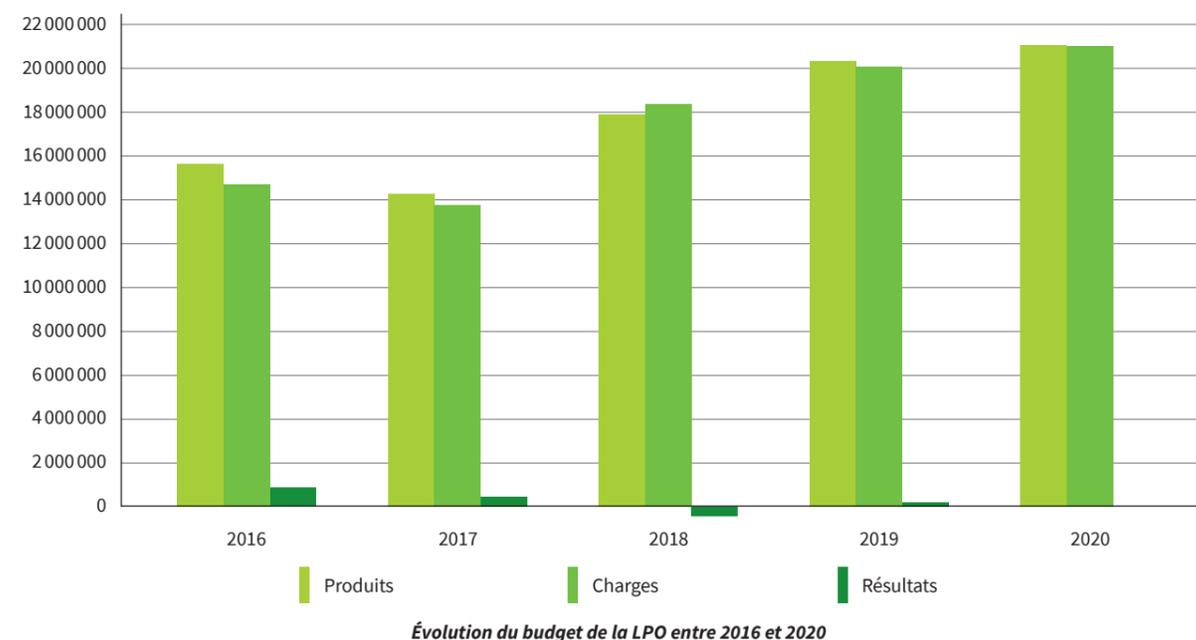


Un budget en croissance

Les produits se sont accrus de 4% (+764 k€) par rapport à 2019 pour atteindre 20 963 k€ tandis que les charges ont progressé de 5% (+906 k€) pour s'élever à 20 941 k€. Alors que les produits issus des legs et donations ont enregistré une forte baisse de 54% entre les deux exercices (-1 264 k€), de nombreuses autres ressources ont connu une croissance importante en 2020 permettant de contrebalancer cette baisse. Parmi celles-ci, notons les subventions publiques (+11% à 6 793 k€), les ventes de la Boutique (+17% à 3 896 k€), les dons (+27% à 2 769 k€), et les cotisations (+47% à 1 425 k€). A contrario, les ressources issues des animations auprès du public ont fortement baissé (-48% à 295 k€) en raison de l'arrêt de de cette activité durant de nombreux mois. La croissance des charges est essentiellement imputable au développement de l'activité Boutique (+295 k€ en achat des marchandises, +88 k€ en frais de transports, etc.). La masse salariale croît de 2,8% pour atteindre 9 608 k€ (soit 46% des charges globales). Enfin, certaines charges ont baissé en raison de l'épidémie de Covid-19, à commencer par les frais de déplacements (train, hébergement, repas) qui sont passés de 590 k€ en 2019 à seulement 248 k€ en 2020 !

	2019	2020
Produits d'exploitation	19 953 726	20 734 081
Charges d'exploitation	19 933 570	20 783 288
Résultat d'exploitation	+20 155	-49 207
Résultat financier	+5 199	-23 928
Résultat exceptionnel	+216 624	+208 287
Impôt sur les sociétés	-79 000	-114 087
Résultat de l'exercice	162 980	21 065

Compte de résultat en milliers d'euros



Des indicateurs différents avec le nouveau plan comptable

La réforme du plan comptable applicable aux associations dès 2020 impose de nouvelles écritures sur certains comptes. Parmi les principales évolutions qui modifient cette lecture pour la LPO, figurent les modalités d'enregistrement des legs et donations, l'intégration des fonds dédiés dans le résultat d'exploitation, la valorisation du bénévolat et le basculement de l'activité Boutique dans les frais de recherche de fonds. Ces changements rendent difficiles les comparaisons entre les exercices 2019 et 2020, notamment pour ce qui concerne le calcul des ressources affectées aux missions sociales de l'association (les actions de terrain en lien avec son objet social) et la répartition entre ressources privées et publiques.

L'impact le plus important dans la lecture des comptes de la LPO concerne l'enregistrement de l'activité de la Boutique. Celle-ci était jusqu'à présent versée dans les missions sociales considérant que la Boutique LPO a vocation à équiper les sympathisants de l'association pour œuvrer en faveur de la protection de la nature (nourrissage des oiseaux, nichoirs, mangeoires, guides ornithos, jumelles, etc.). Désormais les ressources issues de la Boutique (soit 3 670 k€) sont identifiées comme des frais de recherche de fonds. C'est pourquoi la part des ressources consacrées à l'action (missions sociales de l'association) s'élève désormais à 72,1% - dont 8,2% non consommées et reportées en n+1, contre 88,6% en 2019.

Les frais de recherches de fonds passent ainsi de 4,7% à 21,8% en intégrant la totalité de l'activité Boutique (contre 6% sans intégrer la Boutique comme pour les exercices précédents). Les frais de fonctionnement s'élèvent à 5,5% (contre 6,7% en 2019) tandis que les impôts sur les bénéficiaires représentent 0,5% de l'emploi des ressources. A l'instar de 2019, les fonds privés constituent 64% du budget de l'association et s'élèvent à 13 055 k€ (contre 12 605 k€ en 2019). Les ressources publiques représentent donc 36% du budget et sont également en hausse en valeur absolue à 7 828 k€ (7 252 k€ en 2019). Les fonds dédiés repris des exercices antérieurs représentent 845 k€. La valorisation du bénévolat représente 3 361 k€ en 2020. En valorisant cette implication fondamentale des bénévoles dans les ressources œuvrant dans les actions de l'association, et donc comptabilisées dans ces missions sociales, la part des ressources consacrées aux actions de terrains passent ainsi de 71,1% à 75,7%.

Malgré la crise sanitaire et économique subie en 2020, la grande diversité de l'origine des ressources allouées à la LPO, quelles soient publiques et privées, a su conforter la stabilité financière et l'indépendance de l'association. Celle-ci illustre encore cette année la confiance que beaucoup, Etat, collectivités locales, entreprises ou simples citoyens, ont en la LPO pour mener à bien des actions pertinentes en faveur de la nature.

« Bilan social »

La crise sanitaire

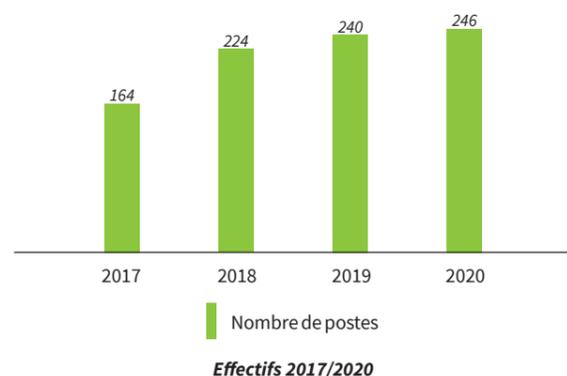
La gestion du personnel en 2020 a fortement subi les aléas provoqués par la crise sanitaire de Covid-19. La LPO a dû adapter la gestion de ses ressources humaines à l'évolution de son activité (arrêt de certains programmes, reports d'actions, etc.) et de son fonctionnement (mise en place du télétravail, recours au chômage partiel, etc.) générés par les contraintes sanitaires.

La lecture de ce bilan social doit donc se faire au regard de l'impact très important de la crise sanitaire sur l'exercice 2020.

• Effectif

Un effectif stable

La LPO comprenait 246 salariés au 31/12/2020, soit +6 par rapport à l'effectif présent au 31/12/2019. La croissance de l'effectif de la LPO s'atténue en 2020 après avoir connu une forte croissance en 2018 (en raison de l'intégration de près de 50 salariés lors de fusions avec des partenaires), puis une hausse significative en 2019. Malgré la crise sanitaire, l'activité de l'association a donc poursuivi son développement. Au global, la LPO a enregistré 321 contrats en 2020, contre 287 en 2019. Malgré les contraintes sanitaires, la LPO est parvenue à accompagner des jeunes motivés par la défense de l'environnement, même si de façon moindre qu'en 2019, au travers de l'accueil de stagiaires (62) et de volontaires en service civique (46).



• Masse salariale

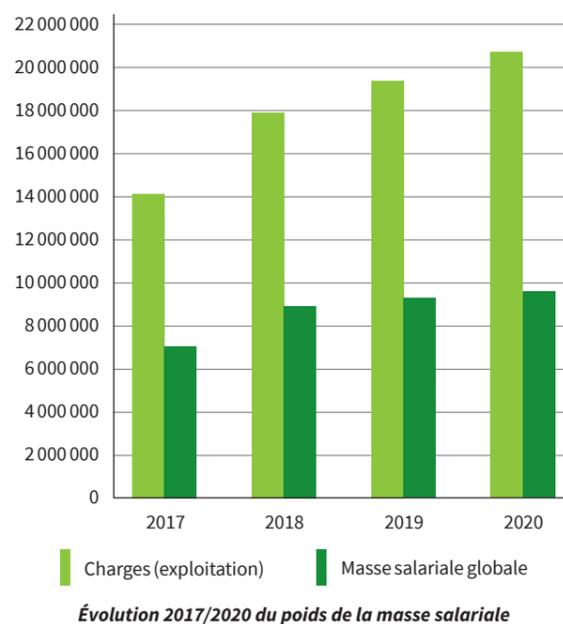
Moins de 50% du budget consacré à la masse salariale

La masse salariale brute chargée s'élève à 9 608 262 € en 2020 (contre 9 457 739 € en 2019).

Après avoir enregistré une forte hausse en 2018 (+2 312 k€) due à l'impact des fusions, puis d'une croissance plus modérée en 2019 (+359 k€), la masse salariale continue à croître mais de façon très légère en 2020 (+ 151 k€, soit +1,6 %).

Alors qu'elle représentait 50,8 % du budget de charges en 2018 et 48,8 % en 2019, la masse salariale constitue 46,2 % de ce budget en 2020.

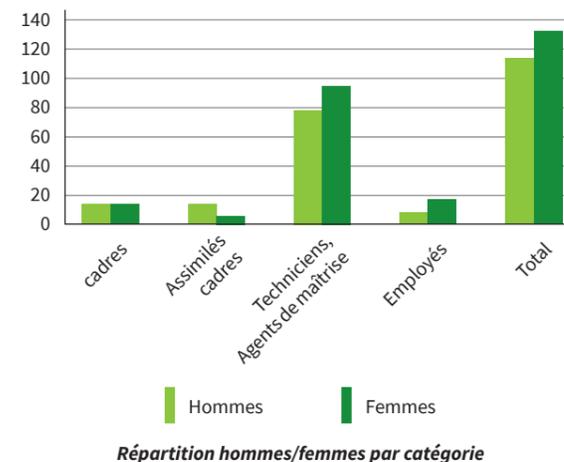
A noter que la LPO a dû faire appel au dispositif d'activité partielle mis en place par les pouvoirs publics dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 pour les salariés dont l'activité a cessé une partie de l'année ou en raison de gardes d'enfants. La LPO a maintenu à 100% le salaire pour les 72 salariés concernés par l'activité partielle (représentant 1 094 jours).



• Contrats

La sécurisation de l'emploi priorisée

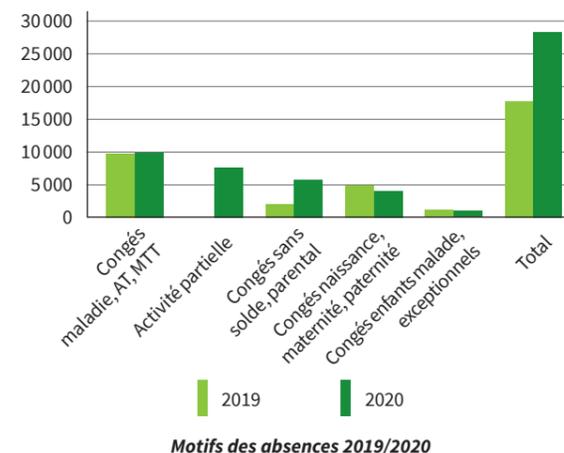
L'effectif de la LPO était constitué de 208 Contrats à Durée Indéterminée (CDI) et de 38 Contrats à Durée Déterminée (CDD) au 31/12/20. Les CDI représentaient donc 84,5% des contrats. Par ailleurs, 28 salariés travaillaient à temps partiel dont aucun n'indiquait le subir.



• Égalité professionnelle Homme/Femme

Un indicateur en progression

La LPO comprenait 132 femmes pour 114 hommes fin 2020 contre 129 femmes pour 111 hommes fin 2019. Nous constatons que l'effectif féminin est à nouveau légèrement supérieur au masculin en 2020 (54 % de salariés femmes). Les femmes représentaient 50 % des Cadres fin 2020 (contre 52 % fin 2019) et 30 % des Assimilés Cadres (contre 24 % en 2019). L'index de l'égalité femmes/hommes mis en place depuis 2019 se compose de 5 grands critères qui évaluent les inégalités entre femmes et hommes sous la forme d'une note sur 100. Calculé début 2021, l'index de la LPO France a progressé et obtenu la note de 94 points sur 100 (contre 79 points début 2020), grâce à une vigilance constante quant à l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et au suivi d'un plan d'égalité professionnelle Hommes/Femmes mis en place en 2015.



• Handicap

Un indicateur à la baisse

Au regard de son effectif, la LPO était supposée employer 14 ETP de travailleurs handicapés en 2020 (idem en 2019). Le nombre de bénéficiaires recensé à la LPO au titre de ces obligations en matière d'emploi des travailleurs handicapés s'est élevé 9,30 : sur les 8,36 salariés bénéficiaires, 3,48 ont moins de 50 ans et 3,88 ont plus de 50 ans. Par ailleurs, les contrats signés avec les ESAT ont un fort impact sur le calcul du recensement du handicap.

Pour rappel, le nombre d'unités recensé à la LPO s'élevait à 11,63 en 2019 (contre 11,25 en 2018, 11,59 en 2017).

Pour la première fois depuis 4 ans, l'association n'atteint pas le seuil d'unités de handicap qu'elle est supposée intégrer au sein de son effectif. Le départ en 2020 de 3 salariés qui avait la reconnaissance de travailleur handicapé a fortement influé sur l'effectif des bénéficiaires de l'obligation.

La prise en compte du handicap au sein de la LPO demeure une priorité avec une attention particulière portée sur ce sujet lors des recrutements mais aussi via les échanges instaurés avec les salariés demandeurs de conditions de travail adaptés (outil ou temps) et ayant fait la démarche d'une reconnaissance de handicap. L'association devra veiller à améliorer la reconnaissance du handicap au sein de son effectif dans les années à venir.

• Absences et congés

Stabilisation de l'absentéisme lié aux arrêts maladie

L'ensemble des salariés de la LPO a travaillé 448 453 heures en 2020 (437 211 heures en 2019, et 406 779 heures en 2018). Le nombre d'heures d'absences et congés s'est élevé à 28 298 heures en 2020, soit en nette hausse par rapport à 2019 (17 667 heures) et 2018 (11 047 heures). Cette hausse s'explique principalement par l'instauration de l'activité partielle suite au confinement qui représente 7 658 heures, ainsi qu'à l'expansion des congés parentaux (3 106 h contre 490 h en 2019). En rapportant le volume d'heures d'absences à celui des heures travaillées, le taux d'absence s'élève à 6,31% (contre 3,58% en 2019 et 2,72% en 2018). Cependant, ce taux passe à 4,6% en excluant les absences pour activité partielle. L'absentéisme lié aux arrêts maladie se maintient à 2,20% (contre 2,23% en 2019 et 1,97% en 2018).



Macareux moine
© David Allemand

Financeurs publiques de la LPO en 2020

					Les villes, communautés d'agglomérations, CDC et PNR		

Entreprises et fondations partenaires de la LPO en 2020

Chat domestique
© Andy Hay

« Comité scientifique et technique »

Le Conseil scientifique et technique de la LPO

Le Conseil scientifique et technique de la LPO, créé en 2017, était composé en 2020 de 11 membres sur 12 possibles avec un ratio de genre déséquilibré avec seulement 3 femmes. Le Conseil s'est réuni 2 fois en 2020 (02/04 et 19/10) et uniquement en mode visio-conférence. La crise sanitaire toujours en cours a limité ses activités, empêchant notamment la tenue d'une réunion prévue à Rochefort avec les équipes et la direction de la LPO. Le taux de participation à ces réunions a été fort avec seulement 1 à 2 absents par réunion (> 80% participation). Le CST a répondu à une seule saisine en 2020 sur l'impact du chat dans ses différents états (domestique, haret, libre) sur la biodiversité. Le dossier a été porté par Alexandre Millon (U. Marseille) avec une première version discutée à l'automne 2020 et le rapport final produit en janvier 2021. Le CST a également discuté avec le Directeur Général de son fonctionnement et de la nature de ses contributions à la LPO, notant une sous-utilisation de certaines de ses compétences. Cela a conduit à envisager d'autres modalités d'interactions comme la mobilisation d'étudiants encadrés par des membres du CST sur certains sujets qui pourraient demander un travail que les membres ne peuvent assurer.

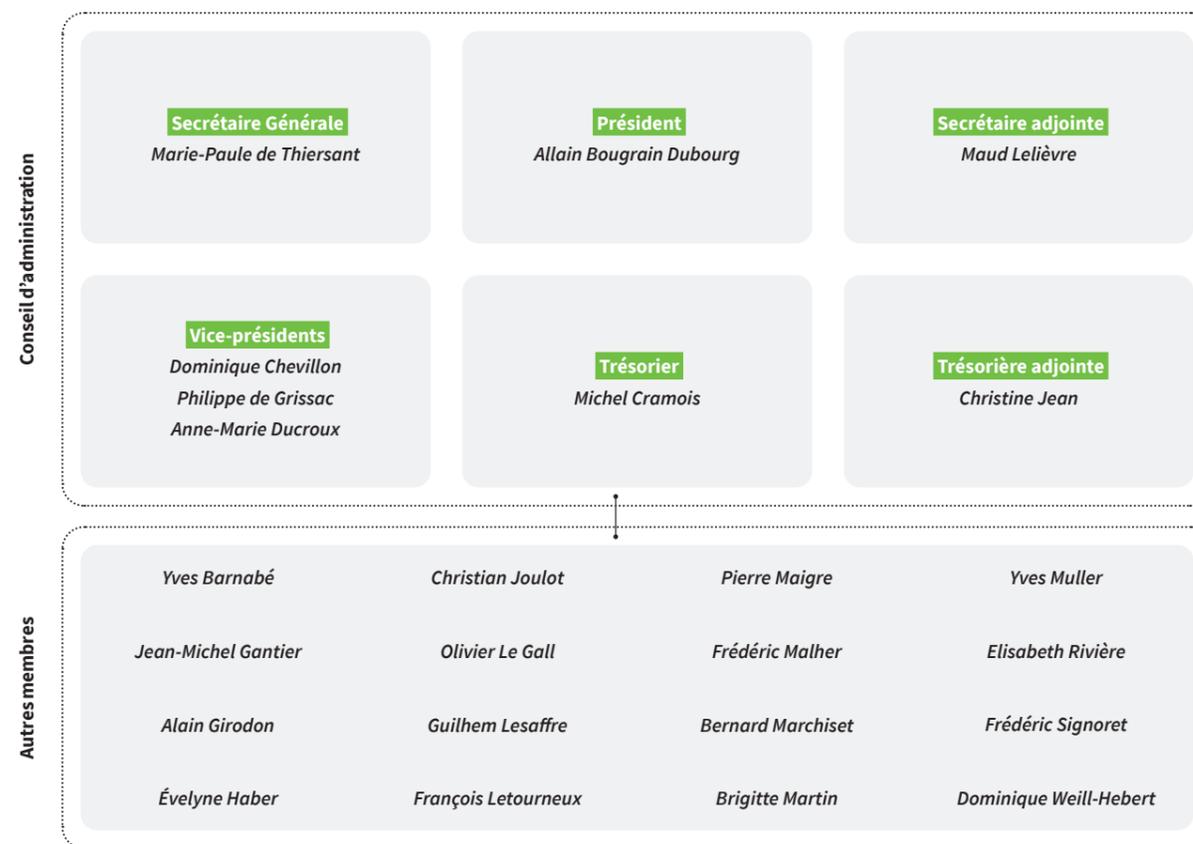
Les autres sujets abordés au cours des réunions ont été principalement sur sollicitation du Directeur Général et concernaient l'impact de la crise sanitaire de la covid sur la biodiversité, la note « Zéro artificialisation nette » et « le guide de l'élu local ». Le Conseil scientifique et technique au complet ou certains de ses membres sont également sollicités par le Directeur Général en dehors du cadre des réunions formelles sur des sujets divers. En 2020, le CST a ainsi donné des avis sur des projets de courriers ou de positionnement de la LPO concernant la participation aux comités consultatifs d'acteurs d'expertises scientifiques collectives Ecophyto, la gestion adaptative des espèces chassables, la sélection de lauréats pour l'attribution de prix « Jeunes chercheurs » de la FRB, la recherche d'arguments contre le tir des corvidés et des pigeons pour la protection des cultures, les effets négatifs de la lutte contre la Jussie, etc. A la fin de l'année 2020, les premiers membres du CST sont arrivés au bout de leur premier mandat de quatre ans, soit 7 personnes, 3 personnes ayant quitté le Conseil depuis sa création. Les sept membres du CST au bout de leur premier mandat ont sollicité leur renouvellement pour un second et dernier mandat.

« Gouvernance et organigramme »

Conseil s'administration

La LPO a dû s'adapter durant l'année 2020 pour faire vivre au mieux ses instances de gouvernance dans un contexte sanitaire très contraignant. Si une partie des actions menées par les salariés et bénévoles de l'association a pâti de ces contraintes, celles-ci n'ont que peu perturbé le bon fonctionnement de la gouvernance de l'association. En effet, le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises en 2020 (vs 4 en 2019), et le Bureau à 10 reprises (vs 8 en 2019). L'augmentation du nombre de ces rencontres, qui se sont tenues pour la plupart par visioconférence, a permis de contrebalancer pour partie le manque de proximité ressenti dans les échanges. Si le Bureau a mené à bien ses missions de gestion courante de l'association, les réunions du Conseil d'administration

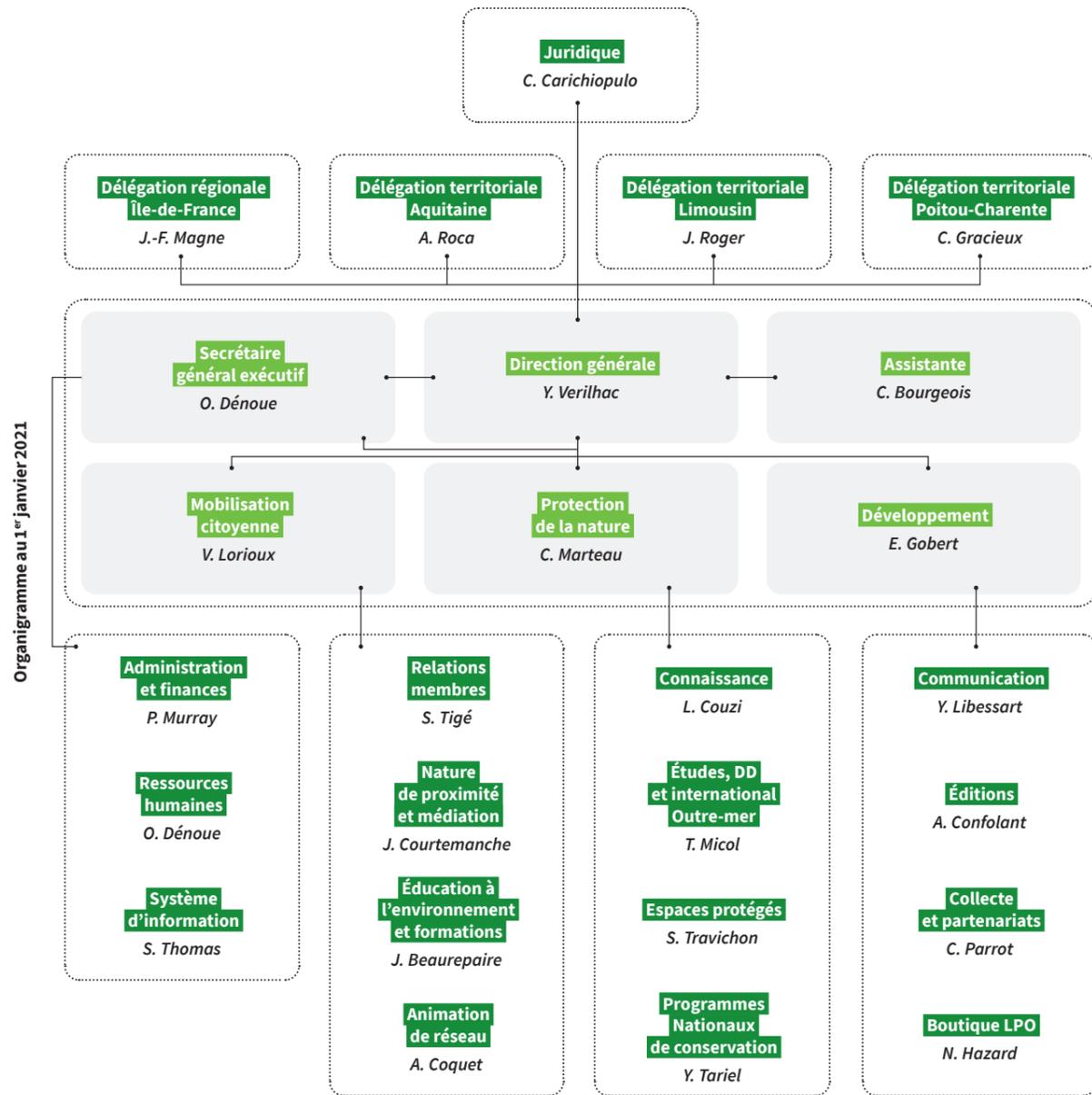
ont permis aux administrateurs de décider des grandes orientations de l'association. Ainsi, parmi les 42 points inscrits à l'ordre du jour de ces 5 réunions du Conseil d'administration, 18 concernaient la vie associative (validation de PV, budget prévisionnel, révision des statuts, préparation de l'AG etc.), 10 portaient sur la validation ou la présentation de programmes d'actions, 4 entérinaient la représentation de représentants LPO au sein d'instances partenaires, 4 touchaient au réseau LPO (dont le thème récurrent de la crise sanitaire) et enfin 6 actaient des positions stratégiques de l'association (comme les partenariats avec les entreprises, le programme Refuge, la mise en place de groupes jeunes ou encore la stratégie de la LPO vis-à-vis des élections locales 2021).





Lézard vivipare
© Jean-Jacques Carlier

Organigramme



Adresses du réseau

Associations locales régionales

LPO Alsace (67 - 68)
1 rue du Wisch
67560 Rosenwiller
Tél 03 88 22 07 35
alsace@lpo.fr

LPO Auvergne-Rhône-Alpes (01 - 07 - 26 - 38 - 42 - 63 - 69 - 73 - 74)
La Maison de l'Environnement
14 avenue Tony Garnier
69007 Lyon
Tél 04 37 61 05 06
auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

LPO Bourgogne-Franche-Comté (21 - 25 - 39 - 58 - 70 - 71 - 89 - 90)
Espace Mennetrier
Allée Célestin Freinet
21240 Talant
Tél 03 80 56 27 02
bfc@lpo.fr

LPO Bretagne (22 - 29 - 35 - 56)
Maison de quartier de la Bellangerais
5 rue du Morbihan
35700 Rennes
Tél 02 99 27 21 13
Fax 02 99 27 21 11
bretagne@lpo.fr

LPO Centre-Val-de-Loire (18 - 28 - 36 - 37 - 41 - 45)
148 rue Louis Blot
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Tél/Fax 02 47 51 81 84
centre-val-de-loire@lpo.fr

LPO Champagne-Ardenne (08 - 10 - 51 - 52)
Der Nature
Ferme des Grands Parts
D 13
51290 Outines
Tél 03 26 72 54 47
champagne-ardenne@lpo.fr

LPO Normandie (14-27-50-61-76)
11 rue Docteur Roux
76300 Sotteville-les-Rouen
Tél/Fax 02 35 03 08 26
normandie@lpo.fr

LPO Occitanie (09 - 11 - 12 - 30 - 31 - 32 - 34 - 46 - 48 - 65 - 66 - 81 - 82)
15 rue du Faucon crécerellette
34560 Villeveyrac
Tél 04 67 78 76 24
occitanie@lpo.fr

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur (04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84)
Villa St Jules
6 avenue Jean Jaurès
83400 Hyères
Tél 04 94 12 79 52
Fax 04 94 35 43 28
paca@lpo.fr

Associations locales départementales

LPO Anjou (49)
35 rue de la Barre
49000 Angers
Tél 02 41 44 44 22
Fax 02 41 68 23 48
anjou@lpo.fr

LPO Loire-Atlantique (44)
5 rue Maison David
44340 Bouguenais
Tél 02 51 82 02 97
Fax 02 40 47 04 69
loire-atlantique@lpo.fr

LPO Meurthe-et-Moselle (54)
10 rue de l'Atrio
54000 Nancy
Tél 03 83 28 71 77
meurthe-et-moselle@lpo.fr

LPO Moselle (57)
6 rue Saint-Jacques
57300 Hagondange
Tél 06 73 26 73 31
moselle@lpo.fr

LPO Nièvre (58)
18 place de l'Église
58180 Marzy
Tél 07 82 60 81 83
nievre@lpo.fr

LPO Nord (59)
Complexe sportif et culturel
32 rue du bourg
59320 Ennetières-en-Weppes
Tél 03 20 50 66 05
nord@lpo.fr

LPO Pas-de-Calais (62)
Square Marcel Pagnol
BP 80060
62510 Arques
Tél 03 21 11 87 26
pas-de-calais@lpo.fr

LPO Sarthe (72)
Maison de l'eau
51 rue de l'Estérel
72100 Le Mans
Tél 02 43 85 96 65
sarthe@lpo.fr

LPO Tarn (81)
Place de la Mairie
BP 20027
81290 Labruguière
Tél 05 63 73 08 38
tarn@lpo.fr

LPO Vendée (85)
La Brétinière
85000 La Roche-sur-Yon
Tél 02 51 46 21 91
Fax 02 51 62 07 93
vendee@lpo.fr

Coordinations régionales

LPO Coordination Grand-Est
Parc Sainte Marie
Maison de l'espace Vert
1 rue du Maréchal Juin
54000 Nancy
coordinationgrandest@lpo.fr

LPO Coordination Pays de la Loire
35 rue de la Barre
49000 Angers
Tél 06 45 72 16 02
mickaël.potard@lpo.fr

Groupes LPO France

LPO Aisne (02)
4 rue de la Mazure
02200 Acy
Tél 06 72 43 61 32
aisne@lpo.fr

LPO Meuse (55)
54 Grande rue
55700 Nouzay
Tél 06 83 29 25 47
meuse@lpo.fr

LPO Oise (60)
6 rue de Warty
60600 Fitz-James
Tél 07 86 86 80 06
oise@lpo.fr

Délégations LPO France

Délégation territoriale LPO Aquitaine (24 - 33 - 40 - 47 - 64)
433 chemin de Leysotte
33140 Villenave d'Ornon
Tél 05 56 91 33 81
aquitaine@lpo.fr

Délégation territoriale LPO Limousin (19 - 23 - 87)
Pôle Nature Limousin
Moulin Cheyroux
87700 Aixe-sur-Vienne
Tél 05 55 32 20 23
limousin@lpo.fr

Délégation territoriale LPO Poitou-Charentes (16 - 17 - 79 - 86)
25 rue Victor Grignard
86000 Poitiers
Tél 05 49 88 55 22
poitoucharentes@lpo.fr

Délégation régionale LPO Ile-de-France (75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95)
Parc Montsouris
26 boulevard Jourdan
75014 Paris
Tél 01 53 58 58 38
ile-de-france@lpo.fr

Antennes de la LPO France

Espace Nature (17)
Place Colbert
17300 Rochefort
Tél/Fax 05 46 82 12 44
espace.nature@lpo.fr

LPO Maison du Fier (17)
LPO, route du vieux port
17880 Les Portes-en-Ré
Tél 05 46 29 50 74
lilleau.niges@espaces-naturels.fr

Station LPO de l'Île Grande (22)
22560 Pleumeur Bodou
Tél 02 96 91 91 40
Fax 02 96 91 91 05
ile-grande@lpo.fr

Centres de sauvegarde

Alsace (67) - LPO Alsace
Tél 03 88 04 42 12

Auvergne (63) - LPO Auvergne
Tél 04 73 27 06 09

Côtes d'Armor (22) - Station LPO de l'Île Grande
Tél 02 96 91 91 40

Gironde (33) - LPO Aquitaine
Tél 06 28 01 39 48

Hérault (34) - LPO Hérault
Tél 09 67 18 76 24

Provence-Alpes-Côte d'Azur (84) - LPO PACA
Tél 04 90 74 52 44

Tarn (81) - LPO Tarn
Tél 05 63 73 08 38

Réserves naturelles et sites

RN nationale des marais de Moëze-Oléron (17)
LPO - Grange à Noureau
Route de Plaisance
17780 Saint-Froult
Tél 05 46 82 42 85

Centre nature de la Réserve naturelle de Moëze-Oléron (17)
LPO - Ferme de Plaisance
17780 St-Froult
Tél/Fax 05 46 83 17 07
nathalie.bourret@lpo.fr

RN nationale du marais d'Yves (17)
LPO - Ferme de la Belle Espérance
17340 Yves
Tél/Fax 05 46 56 41 76
marais.yves@espaces-naturels.fr

RN nationale de Lilleau des Niges (17)
LPO - Route du vieux port
17880 Les-Portes-en-Ré
Tél 05 46 29 72 92
jean-christophe.lemesle@lpo.fr

RN nationale de la baie de l'Aiguillon (17)
LPO - Ferme de la Prée Mizottière
85450 Sainte-Radegonde-des-Noyers
Tél 02 51 56 90 01
jean-pierre.gueret@lpo.fr

Station de lagunage (17)
LPO - Espace Nature
Place Colbert
17300 Rochefort
Tél 05 46 82 12 44
espace.nature@lpo.fr

RN régionale de la Massonne (17)
LPO - Fonderies Royales
8 Rue du docteur Pujos
CS 90263
17303 Rochefort CEDEX
Tél 05 46 82 12 34
lpo@lpo.fr

RN nationale des Sept-Îles (22)
Station LPO de l'Île Grande
22560 Pleumeur-Bodou
Tél 02 96 91 91 40
Fax 02 96 91 91 05
pascal.provost@lpo.fr

RN nationale des marais de Müllembourg (85)
LPO - Fort Larron
85330 Noirmoutier-en-l'Île
Tél/Fax 02 51 35 81 16

RN régionale des marais de la Vacherie (85)
LPO Marais Poitevin
Le Grand Mothais
85450 Champagné-les-Marais
Tél/Fax 02 51 56 78 80
victor.turpaud-fizzala@lpo.fr

RN nationale de Saint-Denis du Payré dite Michel Brosselein (85)
LPO - Pôle des espaces naturels
2 rue du 8 mai
85580 Saint-Denis-du-Payré
Tél 02 51 28 41 10
rn.saintdenisdupayre@lpo.fr

RN nationale de la casse de la Belle Henriette (85)
LPO - Pôle des espaces naturels
2 rue du 8 mai
85580 Saint-Denis-du-Payré
Tél 02 51 56 14 69
ou 06 19 67 43 19
sylvain.hunault@lpo.fr

www.lpo.fr



LPO France

Siège social national LPO • Les Fonderies Royales
8 rue du Docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Association reconnue d'utilité publique

Photographie de couverture : Ecureuil roux © Danny Green/RSPB. Coordination : Anne Confolant, Émilie Gobert, Yann Libessart. Mise en pages : Antoine Barreau, Service Éditions LPO n° ED2104005AB © LPO 2021.
Imprimé par Imprimerie Korus, 33 Eysines, sur papier recyclé.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

